

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

MERCREDI 9 JUIN
n°204 1,50 F

Belgique : 15 FB
Commission Paritaire N° 56 942

Tribune préparatoire au II^e Congrès du PCR ml voir p.2

Majorité : On «dédramatise»

Mais vraiment, qui donc a pu penser qu'il y avait des nuages dans la majorité ? «Il n'y a pas de crise, parce qu'il n'y a pas de sujet de crise», proclame Edgar Faure. Et Chalandon, tout en rappelant l'irritation de l'UDR face aux manœuvres tendant à «isoler» l'UDR («Le front commun centristes-indépendants»), minimise aussi cette «mauvaise atmosphère» : «le malaise est en partie artificiel ; il y a eu un procès de tendance fait au président de la république par certains UDR ; l'ambiguïté de la politique de défense existait déjà avec De Gaulle...».

C'est que l'UDR a vu le risque. Malgré Sanguinetti, qui continue à jouer les matamores, elle sait qu'elle a tout à perdre dans une prolongation de la crise, qui pourrait déboucher sur une dissolution du gouvernement et de l'Assemblée, et des élections anticipées, où elle perdrait certainement des points.

Aussi a-t-elle baissé le ton, et tout en cherchant à sauver la face, elle minimise les contradictions sur la taxation des plus-values. Labbé, président du groupe parlementaire UDR, dit avoir un «état d'esprit calme» : «Nous voulons savoir ce que le gouvernement va présenter comme amendement... J'ai beaucoup plaidé pour que toute motion de renvoi soit écartée». Tandis que Chalandon présente les divergences sur ce sujet comme une contradiction entre la majorité et le gouvernement : «L'opposition à ce projet est dans tous les partis, pas seulement l'UDR».

suite p.3

A Caluire-Légumes (Lyon)

MALGRÉ LES R.G. ET LES MENACES D'EXPULSIONS

UNE GRANDE VOLONTÉ DE VAINCRE ! p.4

YASSER ARAFAT : «ON MASSACRE LES PALESTINIENS»

NON A UN NOUVEAU SEPTEMBRE NOIR



voir p.7

Les troupes syriennes ont encore avancé en direction de Beyrouth, à travers la montagne. De l'endroit où elles ont été obligées de s'arrêter, elles bombardent tous les quartiers du secteur ouest de

Beyrouth, secteur tenu par les forces patriotiques. Les camps continuent à être pilonnés par l'aviation syrienne, à laquelle s'est jointe l'aviation jordanienne. Pour le boucher d'Amman, le massacre de 70 ne suffit pas. Il veut poursuivre le peuple palestinien là où il se trouve. Les unités navales syriennes, après avoir attaqué l'aéroport de Koleyate au nord, ont avancé vers Beyrouth, et ont commencé à bombarder aussi le secteur ouest de la capitale.

Une colonne motorisée a tenté de pénétrer à Saïda, importante ville du sud. La population qui s'était organisée pour la résistance a réussi à détruire de nombreux chars et véhicules blindés. Dans la montagne, les troupes syriennes ont utilisé des

missiles sol-sol soviétiques tuant un certain nombre d'habitants de deux localités de cette région, Sofar et Bhamdoun. Les forces patriotiques, soutenues largement par les habitants de cette région, ont réussi à arrêter l'avancée des troupes syriennes en direction de Beyrouth et ont détruit quatorze chars syriens.

Un peu avant l'entrée de Beyrouth, la première pente de la montagne a été minée par les forces palestiniennes. Une colonne syrienne a essayé d'avancer vers Beyrouth, mais elle a vite reculé. Dans la région où les Syriens sont déjà présents (la Békaq et le col de Mdeirej), la résistance s'organise. Une centaine de chars ont été bloqués par les forces armées et la population.

L'ARMEE DE LIBERATION SAHRAOUIE AUX PORTES DE NOUAKCHOTT



Le gouvernement mauritanien a annoncé que des unités du Front POLISARIO ont attaqué hier matin la garnison de la capitale de la Mauritanie, au mortier et à la mitrailleuse. Les obus sont tombés à proximité du palais présidentiel. Depuis le début de l'invasion militaire au Sahara Occidental, les combattants du Front POLISARIO ont porté leurs attaques aussi bien contre les garnisons situées en territoire mauritanien que contre les troupes marocaines au Maroc même. Au mois de janvier, les troupes mauritaniennes avaient dû évacuer Ain Bentill, et n'avaient dû qu'à d'importants renforts en troupes marocaines leur maintien à Bir Moghrein. Les offensives du Front POLISARIO sont des opérations de légitime défense contre les troupes qui envahissent le Sahara.

suite p.7

- Tribune préparatoire du II^e Congrès du PCRml p. 2
- Défense nationale au Sénat
- Nouveau contrat communal du PCF p. 3
- Forbach - clinique St-François : le patron est condamné aux dépens... p. 4
- La Corse en colère : la CFDT
- Procès du MLAC à Aix : halte à la répression p. 6
- Câbles de Lyon : entretien avec un responsable de la section CGT p. 5
- oman : 11 ans de lutte armée p. 8
- A quelle enseigne enseignes-sommes-nous logés ? (20) A l'Alma-Gare, «on reste et on se bat !» p. 9
- Où va l'Allemagne ? «La liberté de la presse» l'autocensure p. 12



TRIBUNE DU 2^e CONGRÈS DU PCRml

**POUR VOUS PROCURER
LE PROJET DE PROGRAMME
COMMANDEZ FRONT ROUGE N° 7
5 F + 2 F de port**



N°7 Nouvelle Série

MAI 1976

5 F

DICTATURE DU PROLÉTARIAT ET POUVOIR DES OUVRIERS ET DES PAYSANS

Camarades, vous mettez souvent en avant le mot d'ordre «Pour le pouvoir des ouvriers et des paysans». Celui-ci est à mon avis, erroné car il ne part pas d'une analyse de situation concrète des différentes classes en France. Je pense qu'en France, nous devons nous battre pour la dictature du

prolétariat «qui signifie, dans la réalité concrète de notre pays, le pouvoir de la classe ouvrière dans tous les domaines, (y compris les campagnes). Il faut bien voir que nous ne sommes pas dans la Russie de 17, ni dans la Chine...

Un lecteur de Rennes

Tu as l'air d'opposer l'instauration de la dictature du prolétariat et le pouvoir des ouvriers et des paysans. Or, il n'est absolument pas question pour nous, d'avancer ce mot d'ordre pour effacer la nécessité de la dictature du prolétariat. Ainsi le projet de programme souligne : «Au cours de

la Révolution, la classe ouvrière détruira de fond en comble la vieille machine d'Etat bourgeois. Sur les ruines de l'Etat bourgeois, la classe ouvrière établira son pouvoir : la dictature du prolétariat... (elle) réalisera l'alliance privilégiée des producteurs de la ville et de la campagne, des ouvriers

Comment participer à la tribune

A l'occasion de la préparation du 2^e Congrès du PCRml, le Quotidien du Peuple a demandé à des responsables du Parti Communiste Révolutionnaire de répondre aux questions qui lui seraient envoyées concernant le projet de programme élaboré par le Comité Central.

Pendant toute la durée de préparation du Congrès, l'animation de cette tribune sera confiée à Richard Desgraves, collaborateur du Comité Central.

Camarades, amis, militants révolutionnaires, participez activement à cette tribune en envoyant au Quotidien du Peuple, vos réflexions et vos critiques, acquis de votre expérience pour contribuer à enrichir et préciser la ligne de notre Parti !

et des paysans pauvres et moyens pauvres, le pouvoir des ouvriers et des paysans». Voilà le sens de notre mot d'ordre. Il souligne la raison de la distinction que nous devons faire entre l'alliance privilégiée ouvriers-paysans et les autres alliances nécessaires pour l'insurrection prolétarienne et le socialisme. Cette première distinction réside déjà comme je souligne le projet dans le fait que cette

alliance privilégiée regroupe les seuls travailleurs productifs. Ceux qui produisent toutes les richesses, ceux qui en premier lieu sont spoliés des fruits de leur travail par la bourgeoisie et réduits à la misère. Ma seconde remarque a trait avec la comparaison, avec les conditions différentes que tu indiques entre la Russie de 17 et la Chine. Je ne suis pas si sûr que ces conditions soient en France si défavorables pour cette alliance. Certes, il y a moins de paysans : remarquons quand même que pour des raisons politiques et historiques, il en demeure un grand nombre comparativement aux autres pays d'Europe. Mais s'ils sont néanmoins moins nombreux, il y a des conditions objectives et subjectives pour que l'alliance soit aujourd'hui en France plus forte et plus solide. Les conditions objectives, ce sont celles qui découlent directement du développement du capitalisme à la campagne. Non pas que les paysans pauvres ou moyen pauvres soient devenus des prolétaires, mais bien parce qu'ils sont dans des conditions tout autres que celles que pouvaient connaître les paysans produisant dans un mode de production patriarcal. Au-

jourd'hui, un paysan pauvre ou moyen pauvre est tributaire pour engager sa production, comme pour pouvoir l'écouler, de conditions extérieures fixées en tous points selon les intérêts de la bourgeoisie agraire et des trusts de distribution. La forme que prend aujourd'hui la dépendance du paysan vis à vis du capital entraîne de sa part une clarification de sa cible.

D'autre part, parallèlement à ces conditions nouvelles de production limitant l'autonomie et l'indépendance du paysan, le développement du capitalisme a bouleversé la nature des liens qu'entretenait le monde paysan avec le reste de la vie sociale et politique. On est loin des «barbares» dont Lénine parlait à propos des paysans du fin fond du Caucase ou de l'Ukraine.

Aujourd'hui, le paysan n'est plus autant coupé des villes sur le plan de l'information et de l'activité sociale et politique qu'auparavant. Face à la bourgeoisie qui les exploite de plus en plus, les paysans savent aujourd'hui s'organiser. Leurs luttes ont pris dans les dernières années une place toute particulière aux côtés des luttes ouvrières.

C'est toutes ces conditions objectives et subjectives qui rendent possible et nécessaire le développement de l'unité des ouvriers et des paysans aujourd'hui contre la crise mais aussi déjà, pour un projet commun : le pouvoir des ouvriers et des paysans.

VIE DU PARTI

POUR ORGANISER LA LUTTE RÉVOLUTIONNAIRE A LA CAMPAGNE

CET ÉTÉ ENQUÊTE CHEZ LES PAYSANS

Suite à l'appel du Comité Central, la Commission Paysanne s'est réunie pour examiner la préparation de l'enquête à la campagne cet été. Un certain nombre de camarades étudiants représentant différentes villes, étaient présents. D'ores et déjà, ont été formés les groupes suivants :

- un groupe sur la Drôme et l'Ardèche qui autour de camarades paysans, regrouperait des camarades qui engageraient une enquête plus particulièrement sur la production fruitière, à un moment où de nombreux problèmes apparaissent dans ce secteur.

- un groupe en Saône et Loire, qui, avec la cellule paysanne du Parti, et des camarades intellectuels travaillant durant l'été chez des paysans, enquêteraient notamment sur les contrats d'intégration.

- deux groupes sur les problèmes d'agriculture de montagne, l'un en Savoie, autour des camarades de Grenoble, l'autre dans la région de Besançon, avec les problèmes de la production laitière, des coopératives, etc...

- un groupe de camarades de Paris qui, développerait un travail d'enquête sur le Midi Viticole.

En Bretagne, dans la région de Dijon, de Bordeaux, d'autres groupes peuvent être mis sur pieds. Il appartient à tous les camarades et sympathisants intéressés de nous contacter... et de se mettre au travail !

Sur proposition du Bureau Politique, la Commission propose d'associer très largement à cette initiative, les camarades ouvriers. Cela sous une forme souple, qui permette à ces camarades et à leurs familles de profiter de leur temps de repos et de loisir bien nécessaire à cette période. Aux principales réunions avec les paysans, les camarades ouvriers pourraient échanger leur expérience avec les militants de la campagne, expliquer leurs luttes, et présenter nettement le visage d'un Parti avançant sur la voie de la prolétarisation.

La Commission Paysanne fixe ainsi les différentes étapes de l'enquête :

- constitution d'un groupe (si possible autour d'une dizaine) avec tous les camarades intéressés et choix d'une région précise. Afin d'assurer une certaine cohérence à l'enquête d'ensemble, tous les groupes doivent faire remonter à la commission paysanne leurs projets.
- engagement dès maintenant dans une étude systématique des structures et particularités agricoles de la région. (1)
- Confrontation sur le terrain des éléments recueillis avec la réalité concrète. Concrétisation de l'analyse des classes à la campagne.
- Recueil des luttes significatives dans la région, de leurs particularités. Enquête politique sur les opinions, les points de vue des différentes couches de la paysannerie en développant un travail de propagande politique (presse, vente de Quotidiens du Peuple les jours de fête, dans les bourgs... projection de films, de diapos, etc...). Prise de contact.
- Cette enquête devra se poursuivre, après les vacances par des rapports synthétiques qui confron-

tés avec l'expérience des divers groupes servira de base pour la précision de la ligne du Parti sur la lutte de classe à la campagne et l'orientation d'un réel travail de masse.

Bon travail, camarades !
La Commission Paysanne auprès du Comité Central

(1) Une fiche d'enquête a été éditée pour faciliter le travail, elle peut être envoyée à tous les camarades qui nous en ferait la demande. D'autre part, un dossier regroupant différents textes sur l'analyse de la question paysanne, les luttes et la politique de la bourgeoisie à la campagne est en préparation. Il sera envoyé à chaque groupe constitué.

(*) Que tous les camarades ou les sympathisants ayant de la famille ou des contacts avec des paysans à la campagne qui pourraient faire avancer l'enquête nous le signalent, afin que les groupes constitués dans les différentes régions accomplissent un travail fructueux possible. Tous les camarades intéressés peuvent écrire au Quotidien du Peuple qui transmettra à la Commission Paysanne.

POLITIQUE

LA DEFENSE NATIONALE DEVANT LE SENAT

Devant le Sénat, Yvon Bourges a tenté de répondre aux critiques adressées à la politique militaire du gouvernement. Il a nié que la priorité de l'armement nucléaire soit abandonnée, et que l'armée française retourne sous le commandement intégré de l'OTAN.

Le projet de loi sur la programmation militaire pour les cinq années à venir (1977-1982) passait hier après-midi au Sénat. Il a déjà été adopté le 25 mai à l'Assemblée Nationale.

Le texte adopté par l'Assemblée Nationale est plutôt vague, en raison des désaccords au sein de la majorité. Dans l'UDR, on insiste sur l'importance décisive de l'arme nucléaire par rapport à l'armement classique. Messmer avait rappelé la doctrine gaulliste de la riposte nucléaire à toute attaque, même classique. Par contre, les Républicains Indépendants sont partisans d'un armement de type classique,

avec une défense intégrée européenne qui serait alors sous la direction de l'impérialisme allemand, qui possède l'armement classique le plus complet en Europe occidentale.

Depuis le débat à l'Assemblée, il y a eu le discours de Giscard sur les problèmes militaires et l'article du général Méry dans la revue de la défense nationale. Le projet de loi tel qu'il se présente comporte la mise en sommeil de fait du programme Pluton de constitution d'un armement nucléaire tactique. Tous ces éléments démontrent que la France renonce à se doter des moyens d'une riposte

nucléaire effective, et ce qui est encore plus grave, d'une défense indépendante.

En effet, la doctrine militaire giscardienne consiste à envisager une première bataille du type classique, suivie éventuellement d'un coup de force nucléaire, annonçant le passage à un autre stade de l'escalade. Mais ce projet est incohérent : pour soutenir le premier stade, il faut disposer d'un armement classique important. C'est pourquoi la bourgeoisie préfère recourir à une défense européenne intégrée, qui lui permettrait de bénéficier de la puissance de l'armée allemande, mais au détriment de la liberté de décision. Quant au stade nucléaire, ce n'est pas en gelant le programme Pluton qu'on le rendra crédible.

Y.BEAUMONT

Le contrat communal du PCF

DES PROMESSES ÉLECTORALISTES

Après l'échec des négociations des partis de l'union de la gauche pour déterminer une tactique communes aux prochaines élections, le PCF lors de son dernier comité central a annoncé l'élaboration d'un «nouveau contrat communal», son programme de gestion communale.

Rosette, maire de Vitry présentait le rapport. Il déplorait le refus du PS de constituer des listes communes dans les villes de moins de trente mille habitants et la sous représentation du PCF dans les municipalités.

Le «nouveau contrat communal» vise à renforcer les positions du PCF dans les municipalités et par rapport au PS. On y rappelle les prétendues réalisations des municipalités PCF. On souligne que les élus «communistes» «tout en continuant à rendre les meilleurs services à la population, se sont fixés pour règle de limiter l'augmentation des impôts locaux de telle sorte qu'elle n'entame pas le pouvoir d'achat de la population». L'élaboration

D'après ce que dit Rosette, maire de Vitry, dans son rapport au comité central, les impôts locaux n'augmenteraient pas ou pratiquement pas dans les communes à conseil municipal PCF. La réalité est bien différente, dans sa propre commune, les habitants ont dû se mobiliser pour obtenir le report de l'échéance des impôts locaux. A Ris Orangis, en 5 ans de 71 à 76, la hausse des impôts locaux se chiffre à 26%.

et l'adoption de ce contrat devraient se présenter sous des aspects démocratiques : consultations d'organisations syndicales de diverses associations, assemblée extraordinaire dans le PCF, et enfin réunion du comité central pour l'adoption définitive, à la fin de l'année. Dès maintenant, le PCF engage sa propagande et la mobilisation pour ses candidats aux municipales, il espère de la sorte renforcer ses positions au sein de l'union de la gauche, et sur cette base négocier en meilleure posture pour un accord de gestion municipale, en commun avec le PS.

Majorité : On «dédramatise»

SUITE DE LA UNE

L'épreuve de force engagée la semaine dernière s'est donc apparemment apaisée : mais elle se solde par une modification des rapports de force aux dépens de l'UDR. Celle-ci a choisi de se coucher, tout en préservant son unité pour continuer à peser d'un certain poids.

Quant à Giscard, et au reste de la majorité, ils devaient bien se contenter de cette victoire : même si l'opposition n'est pas non plus prête à affronter des élections anticipées, RI et centristes ne peuvent absolument pas gagner seuls, sans l'UDR, sans accord en vue avec le PS dans l'immédiat. Il faut donc serrer les coudes. Toutefois, la modification du rapport de forces au sein de la majorité pourrait fort bien être sanctionnée par un remaniement ministériel dans les semaines à venir.

Paul GAUVIN

GREVE DE LA MAGISTRATURE JEUDI 10 JUIN A L'APPEL DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Etienne Ceccaldi a donc été convoqué par son procureur général pour se voir notifier deux reproches : refus d'accepter sa «promotion», et manquement à l'obligation de réserve. Si la première accusation ne tient pas debout, il se confirme que la seconde est maintenant une arme qui sera utilisée pour tenter de mettre au pas tous ceux parmi les fonctionnaires dont les options politiques les amènent à prendre en compte certaines revendications des travailleurs,

ou à dénoncer les pratiques et la corruption des milieux dirigeants et des capitalistes.

Le syndicat de la Magistrature appelle donc à une grève pour le 10 juin. Les consignes pour le déroulement de cette grève restent confidentielles, mais des réunions de grévistes vont être organisées pour manifester le caractère collectif de ce mouvement. Dans différentes villes, des conférences de presse seront organisées.

cat de la magistrature a rappelé au ministre de la justice que demeure inchangée sa volonté de négociations que manifestait déjà la demande d'audience restée jusqu'à présent sans réponse

la dégradation permanente de leur statut et l'absence de toute liberté réelle, leur souci de voir respecter le principe de l'égalité de tous devant la justice, enfin leur émotion devant l'instauration d'un climat de chasse aux sorcières au sein de la magistrature, voire même de toute la fonction publique...

Dans un préavis, le syndi-

SAUNIER SEÏTE PREPARE LA RENTRÉE

Il y a quelques jours, à l'approche des examens universitaires, Saunier Seïte s'est remis à son jeu favori du chaud-froid. Tantôt des déclarations alarmantes sur le risque de non-validation des examens dans certaines universités, où le conseil d'université aurait été trop «laxiste», quant à la délivrance des diplômes, tantôt des déclarations assurantes qu'il n'y aurait aucun problème dans 90% des cas (mais 10%, c'est déjà beaucoup...).

Les choses se sont précisées hier, à la suite d'un conseil des ministres restreint, exclusivement consacré à cette question, à celle des habilitations à délivrer à telle ou telle

université, et enfin l'autonomie des universités. On ne saurait mieux démentir les affirmations habituelles du ministre prétendant que ses décisions en la matière ne sont que l'application du règlement. Un tête à tête avec Giscard pour appliquer le règlement, c'est beaucoup...

On sait désormais que quatre universités sont particulièrement visées : Clermont, Toulouse le Mirail, Paris X Nanterre, Nice droit, (et peut-être Paris VII Jussieu), universités où le mouvement étudiant a été particulièrement dur et long. Par ailleurs, il a été précisé «que l'autonomie des universités serait préservée l'année prochaine, et même étendue».

LE PARTI SOCIALISTE

UN FAMEUX DEFENSEUR DES LIBERTES

Le PS s'est lancé dans une grande campagne sur la question des libertés : il a pris une position «en flèche» dans l'affaire Ceccaldi et contre la «mise au pas» des fonctionnaires entreprise par le gouvernement. Pour se démarquer sur ce point de son compère «socialiste» Schmidt, Mitterrand a lancé un Comité contre les interdictions professionnelles en Allemagne Fédérale. Et, il y a

quelques jours, le «Comité pour une charte des libertés» publie «Liberté, libertés», avec une préface de Mitterrand.

Cette question, de fait, est d'une actualité brûlante, à l'heure où Ponia conjugue «sécurité» avec «liberté» : les travailleurs doivent faire face à une offensive, sans précédent depuis l'occupation, contre leurs droits démocratiques.

Certains fonctionnaires qui se font l'écho de leurs revendications sont en butte aux menaces de Poniaowski et Lecanuet. Or, s'il est très proluxe sur les tracasseries dont sont victimes les fonctionnaires de «gauche», le PS est par contre très discret sur la répression qui frappe les travailleurs en lutte. Il est vrai qu'il espère participer bientôt à un gouvernement (avec le PCF, ou le «centre» !) Et si la bourgeoisie lui confie le pouvoir, c'est bien dans l'espoir que, par la démagogie ou la répression, il freine les luttes ouvrières : c'est le sens du «consensus national» que promet Mitterrand.

A cette répression des luttes, le PS se prépare déjà : dans les syndicats, par ses agents dans la CFDT, qui font la chasse aux syndicalistes révolutionnaires. Mais aussi, dans les muni-

cipalités qu'ils gèrent, où ces aspirants au pouvoir montrent ce qu'ils savent faire. Le même Deferre, qui haussait la voix (à juste titre) pour dénoncer les pressions dont

était victime Ceccaldi, empêchait les travailleurs du métro de réaliser la «journée portes ouvertes» où ils voulaient faire connaître la réalité de leurs conditions de travail.

La théorie des «contre-pouvoirs» PRETEXTE AU RENFORCEMENT DE L'ETAT BOURGEOIS

Dans sa préface à «Liberté, libertés», Mitterrand prend soin de nous signaler : «Il n'est pas la doctrine ou le programme du parti socialiste - qui dira, à son heure, ce qu'il en pense - en pareille matière».

De fait, on aimerait savoir si, au pouvoir, le PS respecterait de tels engagements : «L'exercice du droit de grève... ne saurait entraîner de sanction individuelle (directe ou indirecte)». Ou encore : «L'organisation du travail ne saurait conduire à l'altération de la santé, ni de l'équilibre physique ou psychologique de l'individu». A côté de ces promesses, il y a des aspects ambigus, voire inquiétants, dans ce texte.

La «philosophie», un peu fumeuse, qui le sous-tend, est celle-ci : il y a une sorte de logique interne, de fatalité du pouvoir qui le fait se renforcer sans cesse. Plus

tôt que de vouloir renverser cette dynamique, il faut créer dans toute la société, de multiples «contre-pouvoirs», qui contrecarrent cet absolutisme. Quand on passe aux applications concrètes, on comprend mieux ce que ce discours confus signifie : en ce qui concerne les écoutes téléphoniques : «S'il n'est pas possible de nier la nécessité d'écoutes... il s'agit d'opérer une réforme profonde... impliquant un pouvoir d'inspection sur place de magistrats-contrôleurs». Le «contre-pouvoir», dans ce cas, serait donc... un magistrat-contrôleur !

Autre exemple : «Les travailleurs ont le droit d'exprimer et de communiquer leurs opinions sur les lieux de travail, dans les conditions prévues au règlement du travail». Le contre-pouvoir ici, ce serait le règlement du travail ?

LUTTES OUVRIÈRES

Caluire-Légumes

UNE GRANDE VOLONTÉ DE VAINCRE

Caluire-Légumes, c'est une entreprise de maraîchages de trente hectares de la banlieue de Lyon.

Depuis trois ans, le logement fourni par le patron a largement été payé par les ouvriers : des cabanes de dix mètres carrés pour quatre, sur la tourbe et le gaz oil, sans sanitaire et peu de chauffage, payé 400 F par mois prélevés d'office sur les paies sans justificatifs à raison de 100 F par personne.

- Sanitaire à 150 mètres dans la cour du patron,
- plus de 50 H par semaine en moyenne, des horaires irréguliers, le paiement des heures supplémentaires inférieures au heures travaillées,
- les travailleurs de Caluire-Légumes sont toute la journée courbés, sans temps de pause. Interdiction de prendre une casse-croûte, de parler entre eux. De plus, ils n'ont pas le droit de disposer librement de leur temps de loisirs, le

patron décrétant le «couvre-feu» à 22 H,

- quelques soient les conditions atmosphériques, le travail doit être effectué,
- tout cela, sous la surveillance de cinq chefs, pour 8,72 F de l'heure depuis le 1^{er} avril 1976.
- 5 travailleurs non déclarés sont exploités par le patron, l'un d'eux s'est fait licencier après un accident du travail.

Depuis le 19 mai, les neuf travailleurs tunisiens sont en grève pour :

- de meilleures conditions de travail :
Pause, casse-croûte ; réduction d'horaire ; liberté de parler pendant le travail ;
- de meilleures conditions de logement : eau chaude ; chauffage sanitaire ; frigo ; deux personnes maximum par logement ;
- un meilleur salaire : 10 F de l'heure minimum.

En réponse aux revendications des ouvriers de Caluire, les patrons Charbotel et Thievon ont mis en congés les cinq ouvriers non déclarés (renvoyés). Pendant huit jours, refus de négocier. Depuis le 26 mai, un semblant de négociations a lieu entre divers représentants des patrons : l'inspecteur des «lois sociales en agriculture», l'adjoint au maire de Caluire, M. Thievon, qui est le père de l'un des patrons, des exploitants maraîchers, horticulteurs, paysagistes, etc... Ils font appel à la police pour intimider les grévistes et faire déplacer les banderoles. Des militants qui soutiennent les grévistes sont pistés soit par les patrons, soit par des inconnus.

Tous les matins, les renseignements généraux sont dans la cour et reçoivent leurs ordres des patrons. Ils interviennent directement contre les grévistes et les militants qui les soutiennent lorsqu'ils veulent empêcher la reprise du travail par les non-grévistes et les paysans appelés en renfort pour briser la grève. De plus les patrons veulent choisir eux-mêmes leurs interlocuteurs.

La répression commence : menaces d'expulsions, de faire intervenir le consulat de Tunisie dans le conflit, destruction de panneaux et d'une banderole.

Les patrons n'ont cédé que sur deux points :

- la possibilité pour les travailleurs de discuter entre eux pendant le travail,
- le droit de disposer librement de leur temps en dehors des heures de travail.

Le jeudi 3 juin, aux cris de «Thievon, Charbotel, non à l'esclavage !», «Le patron peut payer !», «Nous voulons un logement décent !», etc... une manifestation regroupant une centaine de personnes a eu lieu dans les rues de Caluire afin d'augmenter la popularisation de la lutte. Quatre cents francs ont été collectés pendant la manifestation. Mardi matin, des Paysans-Travailleurs du Beaujolais sont venus apporter leur soutien au piquet de grève.

Devant la volonté manifeste des patrons de ne pas céder sur les revendications essentielles des travailleurs, devant leur désir de laisser pourrir la situation, augmentons la solidarité avec les travailleurs de Caluire-Légumes ! Popularisons leur lutte !

Aidons-les financièrement : adressez l'aide financière au syndicat des ouvriers agricoles CFDT, 4, place Paul Bert - 69 400 Villefranche.

Passez voir les travailleurs à Caluire-Légumes, 69, chemin de Crépieux (Caluire). Soutenez les travailleurs de Caluire-Légumes jusqu'à la victoire !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SEINE SAINT DENIS : «REINTÉGRATION DES 137 INSTITUTEURS LICENCIÉS»

137 licenciements ! C'est le cadeau que le ministère de l'éducation nationale vient de faire aux instituteurs et institutrices de la Seine Saint Denis. Presque tous ceux qui sont touchés sont des suppléants, dont certains ont été prévenus par téléphone, à leur école qu'ils ne repre-

sent se sont heurtés à l'inertie du SNI - ou plus précisément de la tendance majoritaire localement, «Unité et Action», dirigée par le PCF -, qui n'appelaient qu'à une journée de grève pour jeudi. La grève est effective dans de nombreux établissements, reconductible chaque jour.



naient pas le travail l'après-midi... Comme suppléants, les licenciés sont officiellement «mis en disponibilité» et, à ce titre, ne perçoivent ni indemnité, ni allocations de chômage.

Jeudi, une manifestation doit se diriger vers le ministère de l'éducation nationale pour exiger la réintégration des 137.

Hier, le comité de grève des enseignants des Lilas organisait une manifestation dans le quartier des Lilas, pour développer le soutien. De nombreux parents d'élèves ont participé à cette manifestation.

Rapidement, l'action s'est organisée : mise sur pied de comités de grève, tenue d'assemblées générales avec les parents d'élèves, et enfin grève. Les instituteurs en

FORBACH - CLINIQUE SAINT-FRANÇOIS : LE PATRON EST CONDAMNÉ AUX DÉPENS...

Interview d'un des inculpés

Le patron de la clinique St François à Forbach (Cf QdP du 25 mai) attaquait en justice quatre militants politiques dont les noms avaient été relevés lors d'une intervention policière contre des travailleurs qui distribuaient des tracts. Ils y dénonçaient le vrai visage de cette clinique privée. Les motifs de l'inculpation :

- diffamation
- demande de dommages et intérêts de 100.000 nouveaux francs (!) pour baisse de recettes de l'hôpital (!) et dommages personnels. Le jugement a été rendu le 28 mai. C'est finalement le patron qui a été condamné aux dépens...

Quotidien du Peuple : Comment expliques-tu le résultat du procès ?

J. : Beaucoup d'éléments extérieurs à nous ont joué. Bien sûr, le soutien a été important : suite à l'audience du procès (le 25 mai) et à son compte-rendu pour une fois correct dans le «Républicain Lorrain», beaucoup de lecteurs de celui-ci ont écrit. Mais les contradictions dans la classe dirigeante ont joué : visiblement, ils ont largué une certaine frange politique, les «réformateurs» qui sont en perte de vitesse. Ils ont donc sacrifié Grosse, le patron de la clinique. En dehors de ça, il n'y a guère d'éléments nouveaux par rapport à l'an dernier où le juge d'instruction me disait carrément qu'il ne voulait pas voir le militant syndical

dans son bureau. Pas d'éléments nouveaux qui auraient permis un tel changement d'attitude.

QdP : Penses-tu qu'on puisse replacer ton procès dans la vague actuelle d'attentes aux libertés démocratiques ?

J. : Evidemment. Mais ce procès tient aussi au type de patron qu'est Grosse, patron particulièrement buté. Car ce type de procès, il y en a eu un certain nombre de tentatives depuis un an qui ont été stoppées à cause de la mobilisation qui s'est effectuée en face.

QdP : Pourtant, il y a bien eu les «affaires» telles que Schohn et Bui, sur le bassin minier ?

J. : Oui. Mais je parle de procès faits à partir de

rapports écrits. Par exemple, le cas de Schohn où un syndicaliste mettait en cause la qualité du travail effectué par le laboratoire : le patron a finalement retiré sa plainte. Mais au niveau de la répression, c'est sûr, ça continue toujours ; il y a le cas de Schohn où ils ont reçu, il y a deux jours, la lettre de licenciement de deux anciens grévistes.

QdP : Comment avez-vous effectué le soutien pour votre procès ?

J. : Pendant un an, on s'est dit : «il n'y a rien dans le dossier, il n'y aura pas d'inculpation». Finalement, les inculpations sont venues l'an dernier. A partir de là, on a préparé le procès : recherche de témoins, etc... Cela a été un gros boulot.

QdP : A Epinal, suite à l'assassinat de Michel Boyé, s'est créé, à l'initiative de l'UL-CFDT, du PCF, du PSU, un comité anti-répression. Que penses-tu de ce type d'initiative ?

J. : Sur le coin, c'est un peu tard, car le gros de la répression a eu lieu il y a un an. Et presque toujours dans le secteur de la santé. Il n'y a pas eu alors de prise en charge de la

lutte contre la répression. Maintenant que le gros est passé, il y a une forme de répression bien plus vicieuse puisqu'on met à la porte les militants au moins un an, parfois plus, après une grève, et pour des raisons professionnelles ; mais ça ne s'applique qu'aux anciens grévistes. Ou alors, on les écœure jusqu'à ce qu'ils partent. Mais cette répression, c'est beaucoup moins mobilisateur. Il y a aussi les procédures de réintégration qu'on a engagées qui n'aboutissent pas. La dernière en date, c'est le cas de Schohn, où le délai de deux mois après, l'appel auprès du ministre est écoulé sans que rien n'ait été dit. Ce qui veut dire que l'appel est rejeté.

QdP : Après ces procès de militants politiques, doit avoir lieu celui de militants syndicaux pour des raisons identiques ?

J. : Ce procès doit commencer à être instruit d'ici à une quinzaine de jours. Mais les matériaux de l'inculpation sont identiques. Vu les résultats du premier procès, je pense que Grosse n'insistera pas.

(propos recueillis par notre correspondant)

Transports gratuits pour les chômeurs de St-Germain-en-Laye à partir du 1^{er} juin

Le Comité de chômeurs de St Germain-en-Laye, soutenu par les Unions Locales CFDT et CGT, a obtenu pour les chômeurs de la ville le remboursement de la carte orange par la mairie.

Sur présentation de la carte de chômeur et de la carte orange, à chaque jour de pointage, la mairie rembourse l'équivalent de deux zones moins 5 F, soit actuellement 35 F, à tout chômeur qui ne touche pas l'allocation d'attente (90 %), quelque soit le nombre de zones ouvertes par le ticket mensuel de la carte orange. Ce remboursement donne la quasi-gratuité des transports dans la ville et dans les environs.

Les premiers remboursements auront lieu, pour les tickets du mois de juin, les 9 et 23 juin, à l'annexe de la mairie, 15 rue de Pontoise.

Le Comité de chômeurs de St-Germain-en-Laye soutenu par les UL CFDT et CGT

L'assassin de Diab en appel

Le sous-brigadier Marquet, meurtrier de Mohammed Diab sera-t-il traduit en cour d'assise pour homicide volontaire ou en correctionnelle pour homicide involontaire ?

C'est sur cela que se prononcera la cour d'appel de Paris. Le 29 novembre 1972, dans un commissariat de Versailles, Marquet avait abattu d'une raffale de pistolet mitrailleur Mohammed Diab, un travailleur algérien. Inculpé d'homicide involontaire, Marquet prétendait qu'il avait agi en état de légitime défense. Devant le tribunal correctionnel de Versailles, plusieurs té-

moins infirmèrent cette version ce qui amena le tribunal à se déclarer incompétent. Si ce jugement est confirmé en appel, le dossier de l'affaire sera transmis en cour de cassation qui tranchera et décidera s'il s'agit d'un homicide volontaire. Dans l'affirmative, une cour d'assise jugera alors de l'affaire.

La mobilisation populaire contre l'assassinat de Diab et l'acharnement de sa famille à obtenir la condamnation de Marquet ont permis que cet assassinat ne soit pas étouffé, comme c'est le cas pour des dizaines d'autres.

LUTTES OUVRIÈRES

Aux Câbles de Lyon, comme partout

CONTRE LA REPRESSION SOYONS A L'OFFENSIVE 2.

ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DE LA SECTION CGT DES CÂBLES

Samedi prochain, 12 juin, la section CGT des Câbles, dont trois délégués sont menacés de licenciement, prend l'initiative de rassembler à Clichy les «licenciés de Durafour», tous ceux, militants syndicalistes CGT et CFDT de Bourgogne-Electronique, Paris-Rhône, Cycles Peugeot... qui ont été aux avant-postes des luttes récentes contre les bas salaires, et dont Durafour, ministre du chômage, «autorise» le licenciement.

Avec l'un des responsables de la section CGT des Câbles, nous allons essayer de dégager les premiers enseignements de la lutte que les travailleurs de l'usine de Clichy ont engagé depuis plusieurs mois contre la répression... Le débat est ouvert : aux travailleurs et syndicalistes, victimes de cette répression d'enrichir ce débat de leur expérience de lutte afin de contribuer à lever les obstacles qui empêchent une riposte nécessairement offensive contre toutes les atteintes à nos droits.

Quotidien du Peuple : Immédiatement après votre lutte en juin 75, la direction des Câbles a porté plainte contre un certain nombre de travailleurs et de délégués, prenant prétexte qu'un sous-directeur avait reçu des crachats. Comment la section s'est-elle attachée, dès ce moment, à mobiliser les travailleurs ? Quel débat y a-t-il eu ? Et maintenant que le dossier est sur le bureau de Durafour, comment les travailleurs réagissent-ils ?

Faire une analyse de façon responsable, y croire et se battre. On peut, bien sûr se tromper. Mais il faut

façon simpliste de voir les choses, mais il y a de ça aussi.

LE DOUBLE VISAGE DE DURAFOUR

Et puis, pour nous, il y a d'autres raisons d'emmerder Durafour. Durafour, c'est le maire de St-Etienne, c'est un réformateur. Il veut se donner une image de «libéral». Il faut aussi démolir cette image. Il y a une contradiction entre le visage qu'il se donne et la fonction que lui demande d'assumer de plus en plus le patronat. Il faut jouer là-dessus. Ça vaut pour la bourgeoisie dans son ensemble, le double visage : Giscard d'un côté, Ponia-towski de l'autre. Il faut attaquer Durafour, pour qu'il se démasque un peu plus. Et dès le départ, on a

de violence, nous, nous accusons la violence réactionnaire !»

Et puis, en même temps pour les gens qui veulent le passage pacifique et qui mettaient déjà les points sur les i, c'était une façon de leur dire : «Nous, on a déjà jugé que, quand on demande un morceau de pain, on nous envoie la police, la justice et tout l'appareil d'Etat, donc, si on veut engouffrer ce monde-là, ça nous donne à réfléchir : il faudra prendre d'autres moyens !» Parce que beaucoup de gars disaient : «Eh bien, la France, tout de même... On croyait que c'était la liberté mais tu demandes un morceau de pain, et c'est tout de suite la police, la justice... et tous les salopards qui montent



Réponse : Déjà, au départ, on a répandu notre analyse, et ce, dès le mois d'août. On l'avait discutée avec les gars et tout le monde était loin d'être d'accord. Mais on n'insistait pas outre mesure parce que c'était mettre en avant quelques militants. On disait : «C'est simple : il y a eu des plaintes qui ont été portées. Le patron a déclaré déjà au comité d'établissement que ces plaintes auraient une suite et elles permettraient de justifier un licenciement. La moindre condamnation, le franc symbolique leur permettra de justifier un licenciement, c'est leur plan parce qu'ils agissent le plus légalement possible, on connaît trop bien notre direction !»

«ON A FAIT CONNAITRE LARGEMENT NOTRE ANALYSE»

Et, il y avait déjà débat, parce qu'à propos d'un tract, on se demandait si on devait mettre : «ce jugement du tribunal justifiera les licenciements des camarades» ou seulement «...justifiera les sanctions contre les camarades». Pour ma part, j'étais pour mettre «les licenciements» parce que j'étais sûr que ça aboutirait aux licenciements, d'après notre analyse. Donc, être à l'offensive, c'est aussi avoir une analyse juste.

avancer l'analyse, ne pas la cacher ou dire : «c'est trop tôt pour le dire, on verra après...» ! Faut déjà dire, nous, comment on pense tout ce qu'ils peuvent faire. Ça prouve notre connaissance de la bourgeoisie. Ce n'est pas la peine de répandre des illusions, ou de dire : «On va peut-être s'en sortir comme ça...» Ce n'est pas vrai !

Comme maintenant, on ne répand pas : «Durafour va plier». On dit : «Durafour va nous vider !» Parce qu'il y a des gars qui nous ont dit : «Tu fais un meeting contre Durafour, tu crois que Durafour va céder ? Au contraire, si vous l'emmerdez, il va encore plus vouloir vous vider !» Alors nous, on dit : «Mais non ! C'est justement si on l'emmerde...» Parce que Durafour, il réfléchit aussi pour sa classe, il va dire : «Mais ces mecs-là, si on les vire et si on les met dans un autre endroit, ils vont encore foutre le bordel, mieux vaut qu'ils restent où ils sont». C'est une

dit : «Offensive là-dessus au tribunal !» et on a accusé. Au tribunal, on a dit : «Vous nous accusez

la garde à la place des flics !».

(à suivre)

CYCLES PEUGEOT (BEAULIEU-MANDEURE)

PROVOCATIONS DE LA CFT CONTRE DEUX DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL !

Yvan Pallero et Paul Brandt sont deux délégués CGT de l'usine des Cycles Peugeot à Beaulieu. Depuis quelques temps, les parents d'Yvan Pallero reçoivent tous les jours des caisses de colis de toute sorte (champagne, matériel ménager, matériel de jardinage, etc.), autant de colis qu'ils n'ont jamais commandés !

Ces colis sont envoyés par une soi-disant «entreprise Yvan Pallero», «entreprise» aux activités très diversifiées : tantôt «Garage Pallero», tantôt «papeterie Pallero» ou même... «Pompes Funèbres Pallero» ! Il est tout à fait évident que ni Pallero, ni Brandt n'ont jamais envoyé de tels colis. Après

réception de ces «colis», suivent les rappels de factures et les mises en demeure de payer... D'autres colis de cette «Maison Pallero» et d'autres factures sont envoyées à de nombreuses personnes qui, évidemment, protestent auprès de celui-ci... Les deux délégués en ont assez ! Pas besoin d'aller chercher très loin les véritables auteurs de ces provocations contre les militants syndicalistes : expérimentées, il y a quelques mois, par la milice patronale de FRAMATOME contre des responsables de la section CFDT, ces pratiques sordides sont l'œuvre de la CFT-Peugeot. Il faut dénoncer cette atteinte intolérable contre les droits syndicaux !

Correspondant

FOYER SONACOTRA (BAGNOLET)

NON A LA DIVISION

Après 17 mois de grève exemplaire, les grévistes se trouvent aujourd'hui confrontés à un accord signé vendredi dernier, 4 juin, entre certains résidents du Foyer de Bagnolet et la direction. Cet «accord» comporte :

- la reconnaissance du Comité de Résidents
- le redevance fixée à 10 F par jour
- des remises pour les chômeurs
- l'annulation des poursuites
- le non-paiement des mensualités...

Mais cela ne correspond pas du tout aux véritables revendications des locataires, revendications inscrites dans la plate-forme du Comité de Coordination...

Pourquoi cet accord a-t-il été signé alors que les grévistes s'opposaient, jusqu'à présent, aux négociations séparées foyer par foyer ? C'est là qu'une partie des résidents dénoncent les manœuvres du P«C»F, et de l'union locale CGT. Comment expliquer que tel délégué qui deux jours avant, appelait à renforcer et continuer la grève, signe cet accord en ayant mené au préalable une campagne démobilisatrice dans le style du P«C»F ?

La division qui s'en suit

au sein du foyer s'explique par l'absence d'information. En effet, les délégués contre cet «accord» étaient majoritaires mais n'ont pas su en expliquer les dangers, ce que cela signifie par rapport aux autres foyers en grève et aux expulsions...

Pour ce résident en accord avec l'arrêt de la grève : «... La majorité des résidents est dans l'ignorance, les délégués ne jouent pas assez leur rôle, les résidents ne sont pas consultés aussi largement qu'au début...». C'est pourquoi, il était d'accord, lui, pour arrêter la grève.

Ce que dénoncent les grévistes, c'est l'accent qui a été mis sur le gain financier, d'ailleurs minime, en le coupant de tous les autres aspects de la plate-forme. Ils dénoncent également la menace qui persiste : menace d'expulsion pour non paiement, etc... Une pétition a été signée et envoyée au siège de la Sonacotra, dénonçant cet «accord» et confirmant la continuation de la grève.

Pour les grévistes, ce sont les négociations de vendredi prochain, 11 juin, entre le Comité de Coordination et la Sonacotra, qui détermineront la suite de leur action...

CASTEL ET FROMAGET (fleurance - GERS)

QUAND LES PATRONS LICENCIENT... LE PS ET LE PCF DISENT OUI !

Cette entreprise d'avant-garde qui fabrique des constructions métalliques est en voie de restructuration. Elle poussait des cris d'alarme en novembre 75 en avançant qu'elle avait perdu plusieurs marchés et devait, de ce fait, licencier 100 ouvriers.

Tout cela n'empêche pas le patron d'avoir livré ces jours-ci 2800 tonnes de matériel à l'Arabie Saoudite, pour une valeur de 3,5 milliards d'AF. Ce matériel va, paraît-il servir à la construction d'un camp militaire...

oOo

Dans notre région du Gers, les entreprises qui veulent «liquider» du personnel utilisent un nouveau procédé, nouveau, du moins, pour la région.

Plutôt que d'annoncer des licenciements pour le mois suivant, ils les annoncent pour les six mois à venir, en les échelonnant sur un, deux ou trois mois...

De cette façon, quand une lutte s'engage dès l'annonce de ces licenciements comme chez «Castel et Fromaget», elle «s'use» bien vite avant même l'échéance des sanctions. Entre temps, les ouvriers peuvent craindre d'être ajoutés sur la liste que le patron ne se prive pas d'allonger...

Corresp. Gers

Où en sont les ouvriers de l'usine actuellement ? 40 ont été licenciés en avril, comme d'ailleurs l'avait promis le patron dès janvier, et on attend toujours la protestation du PS et du PC !

ENQUÊTE ET REPORTAGE

LA CORSE EN COLÈRE 8

par Éric BRÉHAT

En marge du mouvement autonomiste : la CFDT corse

On ne dit pas «l'Union Régionale CFDT Corse», mais la «CFDT Corse», et cette appellation est aujourd'hui admise, jusqu'aux instances confédérales. Ce «détail» a son importance, il indique déjà le rôle original que la CFDT a joué dans l'évolution des idées, en particulier au sein du mouvement autonomiste, depuis 70.

Alors que Servitus Predali, responsable de la CFDT Corse, témoigne aujourd'hui au procès d'Aléria sur la situation des travailleurs en Corse (en particulier du prolétariat agricole immigré), nous publions une interview d'un autre animateur de cette organisation.

Quotidien du Peuple : Avant 70, la CFDT n'existait quasiment pas en Corse. Comment en est-on arrivé à cette «CFDT Corse» qui a obligé les plus hauts dirigeants confédéraux à venir sur place ?

Pierre : Avant 70, elle n'existait effectivement pas, ou plutôt, ce qui s'appelait CFDT n'avait rien à voir avec une organisation de lutte : c'était un ramassis de quelques notables...

Début 71, nous étions quelques anciens du PSU à penser que ça ne pouvait pas continuer, et nous avons décidé de monter véritablement la CFDT. On est parti de zéro, et après un congrès «sauvage» en 71, on a commencé notre implantation, surtout dans le Sud. Le congrès qu'on a tenu fin 74 a été une phase décisive, car il a décidé de l'orientation du syndicat, après six mois de discussion dans les sections. Le syndicat avait attiré pas mal de sympathisants autonomistes, et déjà, nous nous étions engagés très loin dans ce sens : en se lançant à fond dans la lutte contre les boues rouges, en dénonçant publiquement les clans, aussi bien à droite qu'à gauche. Le problème qu'on s'était posé était le suivant : le mouvement autonomiste gagnait visiblement en profondeur, parce qu'il parlait de la réalité. Les dirigeants de la CGT, en traitant les autonomistes de fascistes cherchaient à les isoler. Nous, on savait que la pente naturelle de militants issus de la petite bourgeoisie (commerçants, professions libérales...) était le poujadisme, on se disait qu'à force de les traiter de fascistes, ils finiraient peut-être par le devenir, ce qui aurait été très dangereux, étant donné leur implantation. C'est pourquoi on a travaillé avec eux, de façon très étroite même avec des dirigeants comme Edmond. Tout cela a été sanctionné au congrès de 74.

QdP : Cette progression de l'influence de la CFDT Corse s'est-elle accompagnée d'un développement de l'action syndicale, de la participation aux luttes ?

Pierre : Ce choix dont je

parlais, par rapport au mouvement autonomiste, a fait que nous avons plutôt joué le rôle d'un parti politique que d'une organisation syndicale. Nous ne sommes pas pour rien dans l'évolution de dirigeants comme Edmond Simeoni, dans les prises de position de l'ARC, au moment du congrès de Corte. La progression de l'action syndicale est plus récente, elle, et encore limitée à la Corse Sud. Mais nous avons participé ou dirigé plusieurs luttes importantes, dans la dernière période.

QdP : Le lien entre lutte pour l'autonomie et lutte de classe est loin d'être

clair, chez beaucoup de militants autonomistes. Comment l'avez-vous fait ?

Pierre : Ce manque de clarté dont tu parles doit être rapporté à la situation locale : il y a deux ans, on avait affaire à un patronat ultra-paternaliste. On pouvait toujours discuter avec le patron, autour d'un pastis, à condition de ne jamais aborder les vrais problèmes. Cette atmosphère, l'idée qu'il n'y a pas de «patrons et d'ouvriers» ici, était très entretenue, et l'est encore. D'où la difficulté à monter un syndicat. Et quand la construction d'une section syndicale se précise, alors le patron se dépêche de créer une section FO. Tout ça commence à changer, principalement parce que la situation des travailleurs se dégrade, et que l'idée «en tant qu'ouvrier Corse, on est doublement exploités», a fait son chemin. Là où il n'y avait aucune conscience de classe, il s'en crée une.

Il est là le lien dont tu parlais, et il se traduit dans les objectifs qu'on s'est



L'implantation de grosses entreprises favorise l'apparition de la conscience de classe. Ici un chantier à Bastia.

donné : «Il (le congrès CFDT) prend en compte la revendication autonomiste du peuple corse comme levier puissant de la lutte des classes, dans la mesure où elle s'inscrit dans une ligne socialiste et de remise en cause des intérêts de la classe dominante».

QdP : A propos de cette perspective, vous vous dites en accord avec

le projet confédéral de «socialisme autogestionnaire». Or ce projet, à en juger par la façon dont il remplit la bouche des dirigeants du PS ressemble peu à un changement de société.

Pierre : Ce n'est évidemment pas du «socialisme» à la Mitterrand qu'on veut. On a une assez bonne expérience de la «gauche» ici pour savoir à quoi s'en

tenir. Pour nous, autogestion, c'est une façon d'exprimer certaines traditions communautaires corses. Mais il n'y a pas eu de réflexion approfondie à ce sujet. Et sous le terme d'autogestion, il n'y a pas toujours des choses très claires. Il faut qu'on aille au fond des choses à ce sujet, qu'on ait un débat aussi large et aussi démocratique qu'on a eu lors du congrès de 74. Ça devient indispensable.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Procès du MLAC à Aix-en-Provence : HALTE A LA RÉPRESSION

Mercredi dernier, les militantes du MLAC d'Aix-en-Provence, inculpées d'«exercice illégal de la médecine» pour avoir pratiqué un avortement sur une jeune fille dont les parents ont par la suite porté plainte, étaient entendues par le juge d'instruction. Les inculpées, entendues pendant plus de six heures ont expliqué que leur pratique ne se limitait pas à pratiquer les avortements que l'insuffisance et la non-application de la loi Veil rendent nécessaires, qu'elles pratiquent aussi la pose de stérilets, organisent une garderie et font du travail sur l'accouchement. Désormais le procès peut avoir lieu à tout moment.

Pendant l'audition des inculpées, trois cents personnes étaient rassemblées devant le Palais de justice pour soutenir les inculpées. Notre correspondant nous rapporte ce qui s'est alors passé :

Sur les marches du Palais, une vingtaine de flics. Rapidement, ils cherchent à provoquer pour dénaturer un rassemblement qui se veut résolu, mais qui souhaite davantage discuter avec la population qu'un affrontement avec la police.

Ils s'en prennent à un jeune postier, Roland Poutrel, photographe amateur. Roland est d'abord injurié puis les flics veulent lui prendre son appareil, il refuse. Ils se jettent alors sur lui et l'embarquent dans leur fourgon et foncent dans la foule au risque d'écraser les enfants. Il est 15 H. Nous ne le reverrons que le lendemain à midi. Mais dans

quel état ! Des ecchymoses sur toute la partie droite du visage, un muscle écrasé, des vaisseaux éclatés, un nerf sectionné, une hémorragie derrière l'œil droit qui n'est plus coordonné avec l'œil gauche.

Les responsables de ce beau travail : les CRS qui l'ont embarqué sous l'œil du commissaire Hauteville qui laissera Roland toute la nuit sans soins alors qu'il a une hémorragie.

Il semble que ce qui a le plus énervé ces beaux messieurs, c'est que Roland ait soutenu les inculpées du MLAC, car pendant son tabassage en

règle, il a eu droit à des réflexions du genre : «Alors, tu étais avec les morues, petit pédé, c'est des putains ces filles-là», etc...

On aurait pu croire, après ces hauts faits d'armes que les flics préféreraient se faire oublier et en rester là. Mais pas du tout. Sur l'ordre, semble-t-il de la préfecture des Bouches-du-Rhône, Roland a été inculpé, comble de l'ironie, de :
- coups sur agent de police,
- outrage à agent de police,
- résistance à l'exercice de la loi.

Roland a été mis en liberté provisoire en attendant son procès qui aura lieu dans deux ou trois semaines.

Il faut encore signaler qu'après avoir embarqué Roland, les flics ne se sont pas arrêtés là et qu'ils ont tenté de se saisir d'autres camarades, ce que l'action résolue des manifestants a permis d'empêcher. Nous avons également pu apprécier l'attention des «gardiens de la paix» pour les enfants, exprimée par des phrases du type : «Emmenez les enfants où on les massacre».

La répression qui touche Roland est un des éléments qui entourent le procès des militantes du MLAC.

Nous imposerons l'acquiescement de Roland et de nos camarades du MLAC.

PRISON FERME REQUISE CONTRE DEPEILLE

Le procès des négociants fraudeurs de vin corse n'aura pas été aussi long que celui d'Edmond Simeoni et de ses camarades. Hier, l'avocat général requerrait contre Depelle, celui dont la cave à Aleria avait été occupée par les militants de l'ARC, une peine de prison ferme. Il s'agit là d'un réquisitoire apparemment sévère, compte tenu de l'impunité quasi totale dont jouissaient précédemment les gros fraudeurs, tel Ramel, qui avait bénéficié d'une intervention directe de Fourcade lors de l'un de ses procès. La bourgeoisie aurait-elle l'intention de faire un exemple, dans l'espoir de démobiliser les petits viticulteurs corses, ou peut-être encore de justifier par avance un ver-

o UNE VEDETTE DE TOURISME A CHAVIRÉ AU LARGE DU CAP D'ADGE :

Elle transportait 34 personnes, trois sont mortes noyées, dont un jeune enfant. L'enquête n'a pas dit la cause de cet accident. La vedette aurait été révisée récemment et n'aurait pas été surchargée. En 5 ans, en France, 6 accidents semblables ont causé 572 morts. Dans bien des cas, les bateaux étaient en mauvais état ou surchargés.

dict dur contre Simeoni («les coupables des deux camps ont été également châtiés») ? Le verdict de ce procès l'indiquera plus précisément.

o ARMÉE : LA RÉPRESSION SE POUR-SUIT

Sept appelés du 405^e RAA de Hyères ont été arrêtés, puis sanctionnés et mutés, sans que leur famille ne soit prévenue. On leur reprochait d'avoir dénoncé les conditions d'hébergement dans leur caserne.

L'UD.CFDT du Var, à cette occasion, adressé une lettre ouverte à Bourges, pour exiger une enquête sur cette caserne et la levée des sanctions.

LIBAN

**GRANDE RESISTANCE POPULAIRE
A L'ARMEE SYRIENNE**

Suite de la page une

«Les forces armées syriennes ont commencé une offensive générale dimanche après-midi contre les forces de la Résistance Palestinienne au Liban», a déclaré Yasser Arafat dirigeant de l'Organisation de Libération de la Palestine. L'intervention au Liban de milliers de soldats syriens vise désormais ouvertement à briser la Résistance Palestinienne, à briser l'unité qui s'est tissée entre elle et les forces patriotiques libanaises notamment au cours de cette dernière année de combat commun contre la réaction libanaise.

La guerre civile qui a éclaté au Liban conduisait à l'écrasement des forces les plus liées à l'impérialisme américain, qui empêchait toute participation des masses libanaises à la lutte contre Israël, laissant impunément à maintes reprises les commandos de l'armée sioniste intervenir jusque dans Beyrouth. L'unité entre la Résistance Palestinienne et patriotes libanais bouleversait cette situation.

C'est ce processus que l'intervention syrienne, en se portant au secours des forces de droite veut stop-

per. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi en attaquant directement la Résistance, le régime syrien prétend détruire le noyau autour duquel s'organise la lutte contre l'Etat sioniste.

Dans cette tentative, le régime syrien bénéficie du soutien des deux grandes puissances, USA et URSS. L'une et l'autre souhaitent voir revenir «l'ordre» au Liban. L'une et l'autre craignent la lutte des peuples arabes.

La Résistance Palestinienne est à nouveau leur

cible parce que la lutte pour une Palestine démocratique, c'est également une lutte pour un Moyen Orient débarrassé de la domination des superpuissances. Leur rivalité menace le monde entier et notamment nos pays. En les combattant au Moyen Orient, les peuples arabes, notamment le peuple palestinien, réduisent leur puissance, mettent en échec leur hégémonie. C'est pourquoi nous devons sans retard apporter notre soutien à la Résistance Palestinienne et au peuple libanais. Sans retard et sous toutes les formes.

A Beyrouth même, au moment où la ville est bombardée par l'aviation syro-jordanienne, la Saïka continue ses provocations contre l'OLP. Elle s'en prend même aux dirigeants de la Résistance Palestinienne. Par deux fois, elle a essayé d'assassiner Yasser Arafat. L'attitude dangereuse de la Saïka a amené un bon nombre de militants de base de cette organisation à rejoindre l'OLP, surtout ceux qui se trouvaient dans les camps. A Sabra, tous les militants de la Saïka se sont ralliés à la Résistance. L'adjoint de Zoheir Mohsen, chef de la Saïka, Al Batich, a été arrêté pour brigandage et Zoheir Mohsen ou son frère aurait été arrêté par la Résistance.

Le général El Bodeiry, chef d'Etat major de l'Armée de Libération de la Palestine (basée en Syrie), a rejoint la Révolution Palestinienne. Des unités

syriennes ont même refusé de se battre et certaines ont rejoint les forces patriotiques. Certaines forces libanaises pro-syriennes, le parti nassérien de Chatila, Moussa Al Sadr, chef religieux et un dirigeant du Baas pro-syrien ont changé de camp. Il n'en reste pas moins qu'ils étaient largement favorables à l'agression syrienne contre les peuples libanais et palestiniens. Devant cet isolement de la Syrie au Liban, selon certaines informations, les troupes syriennes ont accepté d'arrêter leur agression.

Répondant à l'appel de l'OLP, la plus grande partie des Etats arabes vont se réunir pour demander la fin de l'intervention syrienne. La Syrie a refusé d'être présente à cette réunion. Elle risque d'être isolée du monde arabe, si elle continue son agression au Liban.

**LA SYRIE
ENTRE
LES DEUX
SUPERPUISSANCES**

Après la guerre patriotique d'octobre, où la Syrie a engagé ses forces, les complots américains et soviétiques se sont succédés dans la région pour amener les régimes syrien et égyptien, principaux pays de confrontation avec l'ennemi commun de la région, à signer les accords de paix avec l'Etat d'Israël.

Le régime syrien a accepté le plan de règlement proposé par les soviétiques. Celui-ci demande que la Syrie, l'Egypte, l'OLP et Israël réalisent un accord global sur la question du Proche-Orient. Ce projet est l'objet de la «conférence de Genève». Israël rendrait le Golan, le Sinaï et la Cisjordanie, et à partir de là chaque Etat aurait des frontières «sûres et reconnues», ce qui suppose la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'Egypte et la Syrie.

Les Etats-Unis ne rejettent pas ce plan, mais mettent parallèlement en œuvre la politique dite des petits pas dont ils contrôlent seuls le processus. Avec l'accord sur le Sinaï entre l'Egypte et l'Etat d'Israël, les Etats-Unis ont porté un coup d'arrêt à la conférence de Genève et consolidé leur position dans la région : la dispute sur les modalités de règlement au Proche-Orient est un aspect de la rivalité entre les deux grandes puissances pour dominer la région.

Cette rivalité s'est aiguïlée en Syrie, surtout dans la dernière période, pendant les événements du Liban.

**LA POUSSÉE AMERICAINE
EN SYRIE, ET
LES OUVERTURES
SOVIETIQUES DANS
LE MONDE ARABE**

Après la guerre de 73, la Syrie rétablit ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, coupées après la guerre de 1967. Aussitôt, une ouverture économique se fait en direction des pays occidentaux. Les Etats-Unis investissent dans le domaine du pétrole, au nord. Des luttes se mènent dans l'Assemblée

au sujet de cette ouverture. Certains responsables politiques voudraient établir un équilibre entre l'URSS et les Etats-Unis en Syrie. D'autres préfèrent que ce soit l'un sans l'autre. Ces luttes se mènent sur plusieurs plans : militaire, économique et politique.

Les problèmes économiques dus à la guerre de 73 amènent la Syrie à se rapprocher des pays arabes «riches» comme l'Arabie Séoudite. Certains y ont vu un rapprochement de la Syrie vers les Américains. En réalité, dans le même temps la Syrie offrait à l'Arabie Séoudite de nouer des liens avec l'URSS. Tandis que les USA prenaient de l'importance dans les points forts de la présence soviétique, l'URSS de son côté cherchait à se glisser dans les positions américaines.

Peu avant l'accord du Sinaï signé le 5 septembre 1975 par l'Egypte et l'Etat sioniste, sous la protection des Etats-Unis, la Syrie se rapproche de la Jordanie. Ce rapprochement a également été interprété comme une ouverture en direction des Américains. Cependant l'Union Soviétique s'est rapprochée depuis cette période du régime jordanien.

La lutte des deux superpuissances les amènent à pénétrer dans tous les Etats de la région, chacune cherchant à en déloger l'autre.

Les révisionnistes ont publiquement critiqué les autres partis de l'équipe dirigeante pour l'intervention au Liban, à laquelle s'opposent de nombreux militants. Cependant les dirigeants révisionnistes sont revenus sur leurs critiques et ont finalement approuvé l'entrée des troupes syriennes au Liban.

MEETING DE SOLIDARITÉ
AVEC LA RÉVOLUTION PALESTINIENNE ET LE
MOUVEMENT NATIONAL LIBANAIS
organisé par les Etudiants Patriotes Syriens en France
Maison d'Italie - Cité Universitaire - Bd Jourdan
Jeudi 10 juin 1976 à 20 h 00
NON A L'INTERVENTION SYRIENNE AU LIBAN

**L'ARMÉE POPULAIRE DE
LIBÉRATION SAHRAOUIE
AUX PORTES
DE NOUAKCHOTT**

suite de la une

Les attaques récentes contre Chinguetti et Ouadane avaient montré que les attaques du Front POLISARIO ne sont pas des «opérations suicide» comme le prétend Ould Daddah, à propos de l'attaque contre Nouakchott. A cette occasion, les guérilleros avaient non seulement remporté un succès militaire en neutralisant les deux garnisons, ils avaient également remporté un succès politi-

La faiblesse de la coalition contre le Sahara qui lie le Maroc et la Mauritanie vient de la profonde hostilité à la guerre, qui s'exprime de plus en plus en Mauritanie, encore renforcée par les liens qui unissent Sahraouis et Mauritanien : quelle famille du Nord de la Mauritanie ne connaît pas des familles sahraouies qui militaient avec le Front du temps de la lutte contre le colonialisme espagnol ?

Leurs espoirs sont dans la victoire du Front POLISARIO, comme l'attestent ceux qui aujourd'hui encore, font tout pour quitter la Mauritanie et rejoindre leur peuple, dans les camps de réfugiés.

La faiblesse du régime mauritanien est encore renforcée par les dissensions qui vont s'approfondissant entre troupes marocaines et troupes mauritaniennes. Les af-

sur la totalité du Sahara, mais aussi sur la totalité de la Mauritanie, nombre de publications officielles marocaines sont là pour le rappeler... Si Mokhtar Ould Daddah a cru éloigner la menace en s'alliant avec le roi du Maroc, il est évident aujourd'hui, qu'il s'est trompé, l'alliance a permis aux envoyés du roi de prendre de l'ascendant sans avoir même à livrer de bataille ; pour prendre sa part du Sahara, pour se défendre même à ses frontières et aujourd'hui à l'intérieur même du territoire, Ould Daddah a dû s'en remettre de plus en plus largement à eux.

Ainsi, se fait jour l'idée, en Mauritanie, que la lutte du Front POLISARIO est aussi celle du peuple mauritanien, que l'unité à laquelle aspire légitimement le peuple mauritanien ne peut être réalisée qu'en «combatant l'injustice» selon l'expression d'un Mauritanien rencontré dans les camps sahraouis, c'est à dire en renversant le régime qui opprime le peuple mauritanien en agressant le peuple sahraoui. C'est dans ce cadre que sont organisées les opérations du Front POLISARIO en Mauritanie. Qu'elles atteignent Nouakchott aujourd'hui, donne l'image de l'impuissance de ce régime, elles préparent la victoire commune des peuples mauritanien et sahraoui.



que en montrant au peuple mauritanien, aux habitants de ces deux localités avec lesquels ils ont longuement discuté, qu'ils n'avaient rien contre le peuple mauritanien, mais qu'ils s'attaquaient au régime, qui menait la guerre contre le peuple sahraoui et plongeait le peuple mauritanien dans la misère.

Les propagandistes du gouvernement leur rapportent à plaisir la mort horrible de ceux qu'elles connaissent pour faire croire à la puissance de l'armée mauritanienne, pour faire peur aussi. Sans compter que les Sahraouis sont encore nombreux en Mauritanie exilés au cours des années de colonialisme espagnol.

frontements armés ont déjà eu lieu, mais en dehors d'eux, c'est une tension permanente qui oppose officiers marocains et mauritaniens quand ils sont ensemble ; les officiers marocains prétendent tout régenter et en Mauritanie, on n'oublie pas que les revendications de Hassan II portent non seulement

INTERNATIONAL

CALIFORNIE

LE NUCLEAIRE EN QUESTION

En même temps que les élections primaires, se déroulait un vote important en Californie : les Californiens étaient appelés à se prononcer pour ou contre la généralisation de l'énergie nucléaire. Ils devaient accepter ou rejeter un projet appelé « proposition 13 » qui donne le droit à l'Etat de fermer une entreprise nucléaire qui présenterait des dangers. Ce vote était important car d'autres Etats pourraient suivre cet exemple, et même si la proposition était rejetée, à une faible majorité, cela conduirait les banques à investir moins volontiers dans ce secteur prospère.

La campagne fut donc chaude, peut-être a-t-elle mobilisé plus de monde que la campagne présidentielle elle-même. Les grands trusts Westinghouse, Pacific Gas and Electric et San Francisco's Bechtel Corporation, les grands patrons des projets nucléaires dans l'Etat de Californie ont investi 2,3 millions de dollars

(10 millions de francs actuels) pour persuader que l'énergie nucléaire était tout à fait fiable, ne présentait que des risques très minimes, et était nécessaire pour répondre aux besoins en énergie des Etats Unis. Ils sont même allés jusqu'à axer leur campagne sur le fait que grâce au nucléaire les travailleurs noirs auraient du travail !!! Comme s'il y avait un lien quelconque entre la quantité de déchets radio-actifs déversés chaque jour par les centrales et le taux de chômage, qui est dû au pétrole, ni au charbon, mais à la société américaine elle-même et en ce qui concerne le chômage des noirs, au racisme inhérent à l'impérialisme américain.

Les arguments des sociétés américaines sont loin d'avoir convaincu tant il est apparent que les choix énergétiques sont liés à l'importance des marchés qu'ils offrent aux sociétés qui défendent l'extension des projets nucléaires. La masse de

déchets radio-actifs qui s'accumulent avec le développement du nucléaire et qu'on ne sait comment traiter, les dangers non maîtrisés de l'énergie nucléaire sont des arguments de poids que présentent les adversaires

des centrales nucléaires. Ce débat lui-même est un des signes qu'aux Etats Unis mêmes, les conditions de vie qu'impose la course au profit dans la société impérialiste sont rejetées largement.

LE RESPONSABLE DES ACHATS D'ARMEMENT

Un M. Currie est responsable des achats d'armes effectués par le Pentagone. Cet individu a été vertement réprimandé et a vu son salaire d'un mois retenu pour avoir passé un week end au Bahamas dans la propriété de la société Rockwell. Immédiatement après son retour de week end, il propose le développement de la production du missile Condor, fabriqué par la société Rockwell « bien qu'il ait failli dans un cas particulier, il continue de bénéficier d'une entière confiance » déclare le départe-

ment d'Etat. Ce qui se traduit pas son élévation en grade puisqu'il est maintenant chargé en second de toute la gestion quotidienne du Pentagone. Il faut dire qu'avant d'exercer ses fonctions au Pentagone ce M. Currie était un des responsables de la Howard Hughes Corporation - par tous les bouts les hauts fonctionnaires de l'Etat américain sont étroitement liés aux trusts, et passent indifféremment de la tête des trusts à la tête de l'Etat. Cela est tout aussi vrai pour les présidents et les ministres.

THAILANDE

LES BASES AMÉRICAINES DIVISENT LE GOUVERNEMENT

Les bases américaines en Thaïlande devaient toutes être fermées le 20 juillet. Mais, après les élections du mois d'avril, cette discussion était relancée, les forces les plus pro-américaines avaient repris de l'importance au sein du gouvernement, et remettaient en cause les décisions du précédent gouvernement prises sous la pression des manifestations de masse qui avaient renversé le gouvernement militaire en octobre 74. Celles-ci s'opposaient notamment à la présence américaine dans le pays.

En fin de compte, les discussions au sein du gouvernement ont conduit à deux mesures contradictoires. D'une part, les bases électroniques de Khokah et de Ramasun seront démantelées avant le 20 juillet et leur matériel

emmené en Corée du Sud. D'autre part, le gouvernement a décidé de rouvrir la base de Takhli, qui abritait les bombardiers F 111 pendant la guerre d'Indochine et de permettre aux appareils américains de s'y poser : cela permet aux Etats-Unis d'avoir une base de ravitaillement pour leurs forces aériennes dans l'Océan Indien.

Les contradictions de la politique thaïlandaise sont le reflet des pressions que les Etats-Unis continuent d'exercer en Thaïlande. Tous leurs efforts sont tendus pour permettre le retour au pouvoir des forces évincées en 1974, afin de faire de la Thaïlande une base sûre. Ce qui entraîne des assassinats et des complots, auxquels s'opposent les masses thaïlandaises.

OMAN

11 ANS DE LUTTE ARMÉE !

Il y a 11 ans, le 9 juin 1965, le peuple d'Oman et son avant-garde, le Front Populaire de Libération d'Oman prenaient les armes pour libérer le pays du joug de l'occupation étrangère et mettre à bas la dynastie des sultans, symbole de l'oppression et de la misère.

Les Britanniques, longtemps maîtres exclusifs de la région et l'armée de mercenaires qu'ils encadraient ne pouvant plus suffire, ils ont appelé à la rescousse, le roi de Jordanie et le chah d'Iran. Ce dernier avait déclaré pouvoir « nettoyer » en quinze jours les zones libérées du Dhofar.

C'était l'occasion pour l'armée iranienne de tester son nouvel armement américain et satisfaisant en outre ses ambitions personnelles, le régime iranien allait pouvoir se donner à plein dans le rôle que lui assigne la doctrine Nixon : servir de gendarme régional des intérêts impérialistes.

Mais l'armement sophistiqué ne suffisant pas non plus, les troupes étrangères ont dû être renforcées.

25 000 HOMMES CONTRE UN PETIT PEUPLE

C'est à plus de 25 000 hommes que se monte maintenant le contingent iranien - de loin la force la plus importante. Aux bombardements quotidiens des habitations, des champs, des puits et des troupeaux s'ajoute un blocus économique total.

Et pourtant, les révolutionnaires - « une poignée de sauvages illettrés » comme les avait appelés le chah - résistent sur tous les

terrains, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi tout en conservant intact leur potentiel militaire. 33 avions et hélicoptères abattus, près d'un millier de soldats, - iraniens, britanniques, ou mercenaires - tués ou blessés : tel est le bilan de l'offensive déclenchée l'automne dernier par les forces d'occupation étrangères. Le moral baisse parmi les troupes d'occupation. Les désertions et les intrigues pour ne pas aller au combat se multiplient : personne ne veut mourir pour le sultan.

La tactique des révolutionnaires, essentiellement offensive, les conduit à mener aussi le combat politique dans le reste du pays. Les Britanniques, et le sultan d'Oman répondent à l'essor des luttes populaires par une répression accrue. La pratique du fer rouge ou des dents arrachées est courante entre les mains des tortionnaires de la SAVAK (police politique iranienne depuis peu présente en Oman) et des agents de renseignements jordaniens.

Bien que la thèse officielle soit toujours que le sultanat est un « état indépendant », le pays est quadrillé par les bases étrangères, les conseillers du sultan sont principalement britanniques, les pilotes sont britanniques ou recrutés par petites annonces.



COALITION IMPÉRIALISTE POUR UNE ZONE STRATÉGIQUE

Mais pourquoi une si gigantesque coalition s'acharne-t-elle sur un petit peuple d'un million d'individus ? Oman est riche en pétrole et occupe une position stratégique en bordure de l'Océan Indien. C'est le verrou du Golfe : toutes les huit minutes un pétrolier franchit le détroit d'Hormouz. La lutte des révolutionnaires omanais ne représente pas seulement une menace directe pour les intérêts économiques des puissances impérialistes, elle offre aussi un exemple puissant aux peuples arabe et iranien. Les Etats-Unis ne s'y trompent pas. Depuis

février 75, leurs premiers « conseillers militaires » sont à pied d'œuvre.

Le gouvernement français entretient les meilleurs rapports avec le sultan. Celui-ci a été chaleureusement accueilli à l'Elysée en décembre 74 pour y être assuré du soutien français. Commande a été passée de 12 avions « jaguar » (deux de ces appareils ont été abattus lors de la dernière offensive).

Une fois de plus, cette année, les autorités iraniennes et le sultan, ont embouché la trompette de « l'anéantissement de la Révolution ». C'est à peu de mots près, la même déclaration qui est reprise d'une année sur l'autre... (à suivre)

ALLEMAGNE DE L'OUEST : 20 000 PERSONNES CONTRE LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES A FRANCFORT

20.000 personnes étaient réunies à Francfort pendant le week-end dernier, pour dénoncer les mesures « d'interdictions professionnelles » qui ont entraîné l'interrogatoire de près de 800.000 personnes sur leurs activités politiques et conduit à la radiation de près de 3.000 personnes de toute activité dans la fonction publique.

Ce rassemblement, le plus massif jusqu'à maintenant, montre qu'une riposte est en train de s'organiser contre la démocratie musclée du parti social-démocrate allemand. Riposte d'autant plus importante qu'elle a gagné également des fractions des jeunes socialistes qui s'opposent ainsi à la politique de leur parti.

Cette opposition de plus en plus vive a conduit Willy Brandt à reconnaître les « erreurs » de cette loi et à l'excuser ainsi : « J'ai signé ce décret pour couper l'herbe sous les pieds à l'opposition démocratique chrétienne. Celle-ci était en passe de prendre des initiatives dans ce sens... son projet nous aurait placés sur le même plan que l'Espagne, la Grèce et le Portugal... »

En réalité, s'il y a une opposition entre les sociaux démocrates et les chrétiens démocrates, c'est sur l'ampleur à donner à ces mesures. Mais tous deux sont d'accord pour la promulgation et l'application de ces lois directement héritées du nazisme.

LES ÉLECTIONS EN CALIFORNIE HIER

Les élections qui se sont déroulées en Californie et dans deux autres Etats ne pouvaient que confirmer la tendance apparue tout au long des primaires : aucun candidat ne se dégage vraiment dans aucun des deux partis républicain et démocrate. Chez les républicains, Ford et Reagan opposés essentiellement sur la question de l'attitude à avoir à l'égard de l'URSS, n'ont trouvé aucun appui suffisant pour l'emporter l'un sur l'autre. Plus de la moitié des délégués qui iront à la convention de New York n'ont pas encore fait connaître leur choix. Chez les

démocrates, les délégués sont partagés entre pour et contre Carter sans qu'aucune alternative se dégage vraiment : ce qui pourrait favoriser Humphrey, le candidat en réserve. En tout cas, Church qui dispute actuellement les suffrages à Carter, semble se préparer en fait à le rallier : il ne lance aucune attaque contre le candidat et reprend certains de ses thèmes favoris. Une des leçons de ces primaires américaines est que le futur président n'aura pas grande stature : aucun candidat n'est en mesure d'offrir un projet bien cohérent à l'impérialisme américain.

A QUELLE ENSEIGNE SOMMES-NOUS LOGES ! -20-

A L'ALMA GARE "ON RESTE ET ON SE BAT"

Le 13 décembre 1966, un journal local annonce une décision du Conseil Municipal : «Les courées du quartier Alma-Gare vont enfin disparaître». Dix ans plus tard, les gens vivent toujours dans la misère. Mais ils ne baissent pas les bras pour autant.

UNE LONGUE LUTTE

Le 8 mars 1969, se tient dans le Quartier Alma-Gare, cour Saint-Laurent et Saint-François, le premier meeting public. Un militant lance un appel à toute la population : «C'est un cri d'angoisse. Une grande injustice qui demande des solutions urgentes. Si mai 68 a vécu... nous écrirons mai 69».

En mai 69, l'A.P.F. sort un dossier «SOS logement» où elle synthétise quatre années de protestations des gens du quartier, dénonce le P.A.C.T. et le P.S.R. (Programme Social de Relogement) comme «une façon bourgeoise de comprendre le DROIT au logement» : le P.S.R. préconise, en effet, des constructions «bon marché» pour les familles ouvrières, sans tenir compte de leurs goûts, droits et choix.

Bien que les protestations et les actions des gens du quartier aillent en s'amplifiant, il faudra attendre trois ans, le 18 décembre 1972 (!), pour apprendre de la mairie «socialiste» (le maire Provo et son adjoint Clérembeaux) que le gouvernement n'accepte pas une rénovation urbaine classique pour Alma-Gare, cela pour des raisons financières. Le gouvernement reporte de plus tout nouveau projet à 1975 sauf si, d'ici là, on

trouve un projet présentant «un rigoureux équilibre financier», c'est-à-dire un projet de construction de logements à grand standing, seul projet permettant d'éviter les subventions de l'État. Or ce dont a besoin le quartier Alma-Gare, c'est des «logements sociaux pour une population ouvrière» comme le souligneront des responsables roubaisiens. Aussi pour cela, rien à attendre du gouvernement !

PAROLES, PAROLES... ET EXPLOITATION : LES «SOCIALISTES» SE DÉMASQUENT !

Et puis vient la valse des promesses, des démarches, des «enquêtes». Le 22/2/73, «Nord-Éclair», quotidien régional, annonce que «Le chantier sera ouvert à la fin de l'année». Il faudra encore attendre sept mois pour que l'on annonce «la destruction imminente du premier îlot de courées»... comme en 1966 !

Mille huit cents personnes sont concernées : 44 % d'immigrés, 44 % de personnes seules, 165 ménages de plus de 65 ans, 40 % des ménages disposant d'un revenu inférieur à 500 F par mois et par personne.

Pour des raisons de «procédures administratives», le projet est reporté en janvier 74 !

Le 20 février 74, c'est le «responsable» socialiste, Clérembeaux, président de la S.A.E.N. (Société d'Aménagement, Équipement du Nord) qui vient lui-même expliquer, devant plusieurs centaines de personnes en colère, pourquoi le projet ne se met pas en route. Six mois

plus tard, la mairie «socialiste» offre même une belle brochure à la population en affirmant que «l'Opération Alma-Gare va commencer» ! (ce n'est pas moins d'un an après que les premières grues vont arriver). Pendant ce temps, les habitants continuent de se réunir, de discuter, de s'organiser : ils veulent défendre leur quartier (plus de deux cents familles sont alors privées d'eau !), décider des nouvelles constructions, des prix des loyers, des conditions de relogement dans le quartier : ils veulent décider de leur sort et refusent toutes les manœuvres de «droite» et de «gauche».

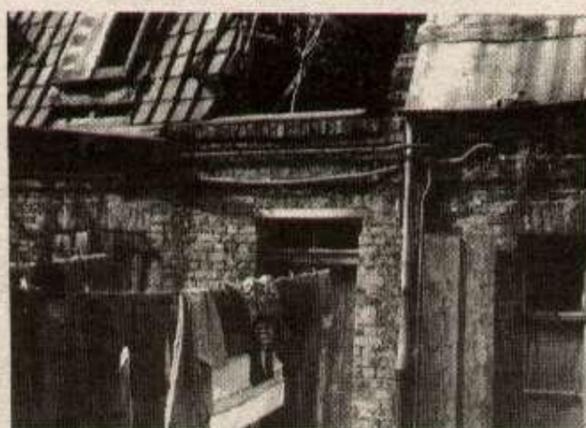
Le 7 octobre 1974, le premier projet de 173 logements est rejeté par la population : elle ne veut pas de «cages à poules», de grands appartements.

Clérembeaux, le «socialiste», à l'initiative de ce projet, supplie les gens de le laisser faire : «Aidez-nous à démarrer l'opération Alma-Gare», pleurniche-t-il. Mais après dix ans d'attente, les habitants de l'Alma-Gare ne sont pas prêts de se laisser embobiner !

Depuis, plus d'un an s'est écoulé. Plus que jamais, les habitants découvrent le visage caché des «socialistes» de la municipalité, leur détermination se renforce : «Une fois de plus, pour se faire respecter, il nous faut descendre dans la rue !», «Il faut agir, s'unir et combattre contre les exploités !», «Nous en avons ras-le-bol» (tract du 15/2/75).

Correspondant Roubaix

Les habitants des cou-



rées de l'Alma, organisés dans l'Association Populaire des Familles ne se sont pas limités à refuser la rénovation que tente la communauté urbaine. Ils ont créé avec le concours de travailleurs de l'architecture progressistes une Association Populaire d'Urbanisme, dans laquelle ils élaborent un

autre projet de cité populaire permettant de préserver l'unité et la solidarité qui règnent dans les courées. Ils ont été visiter plusieurs types de logements, étudié des systèmes de construction pour proposer des systèmes astucieux, économiques et répondant à leurs besoins.

DES LUTTES PORTEUSES D'AVENIR

Nous avons parlé hier des luttes sur les augmentations de loyers et de charges. Bien qu'étant les plus nombreuses ce ne sont ni les seules, ni les plus radicales.

Lorsque sévissait de façon aiguë la crise quantitative du logement, surtout dans les années 50, il y eut un vaste mouvement d'occupation des maisons vides, de squatterisation.

suffisante. Lorsque cette crise fut dans ses aspects les plus dramatiques solutionnée, le mouvement cessa. Les compagnons d'Emmaüs, l'organisation de l'abbé Pierre a cessé de mener la lutte, elle possédait maintenant ses propres HLM qu'elle gère comme n'importe quel autre organisme. Des compagnons d'Emmaüs est issue la Confédération Nationale du Logement de tendance réformiste qui a toujours pour principale revendication, le droit au logement. Les squatterisations ont été reprises épisodiquement à partir de 1970, mais actuellement, cette forme de lutte est abandonnée en France.

intéressantes concernent non plus seulement le logement pris isolément, mais le cadre de vie. Elles remettent en question l'urbanisme imposé par la classe dominante. La plupart de ces luttes démarrent à partir d'opérations de rénovation, elles sont le fait d'habitants de vieux quartiers qui refusent de se faire expulser par les promoteurs : le 13^e arrondissement, le Marais à Paris, la Croix Rousse à Lyon... ont connu et connaissent encore ce type pluriel un caractère défensif se limitant à la revendication du relogement dans le quartier ou s'opposant au type d'urbanisme imposé.



Ce mouvement démarra à l'initiative d'une organisation catholique dirigée par l'abbé Pierre (les compagnons d'Emmaüs). A l'époque, il y avait des milliers de sans abri, et des dizaines de milliers d'ouvriers n'avaient pour se loger que des baraques en planches, avec pour toit une simple tôle, certains dormaient dans des voitures abandonnées. Cette situation aurait pu être grave de menaces pour la bourgeoisie si une lutte conséquente avait été engagée dans ce domaine. Mais ni les organisations syndicales ni le PCF ne menèrent de combat sur ce front. L'organisation de l'abbé Pierre même si elle prit l'initiative de plusieurs occupations de maisons bourgeoises, ne mena la lutte que sur des objectifs humanistes. A aucun moment ce mouvement ne remit en cause la politique de la bourgeoisie, la seule revendication étant la construction de logements sociaux en quantité

CONTRE LES EXPULSIONS

D'autres luttes se mènent aujourd'hui avec d'autres méthodes. Les revendications se sont diversifiées, celle du droit au logement pour tous est passée à l'arrière plan. Ces luttes portent sur les saisies et les expulsions qui se développent actuellement avec l'augmentation du chômage, et la hausse des loyers. Leur caractère limité tient au fait que les cas de saisie et d'expulsion sont le plus souvent tenus cachés comme quelque chose de honteux par ceux qui en sont les victimes. Là où une solidarité effective a pu se tisser entre travailleurs des saisies et des expulsions ont pu être empêchées par la mobilisation des habitants du quartier.

LUTTER POUR L'APPROPRIATION COLLECTIVE DE L'ESPACE

Mais les luttes les plus

Seules quelques luttes développent des revendications offensives en proposant un nouveau type d'organisation de l'espace. Celle qui est certainement allée le plus loin dans ce sens, est la lutte menée depuis sept ans maintenant, par les habitants du quartier de l'Alma à Roubaix. A la Croix Rousse à Lyon, le comité de lutte commence également à poser des revendications en ce sens. Certes ces luttes ne sont pas exemptes d'illusions réformistes notamment en ce qui concerne celle de l'Alma, mais leur expérience est extrêmement riche car elles avancent sur la voie d'une définition populaire de l'urbanisme de demain, elles vont dans le sens de l'appropriation par les masses de leur espace, sur la base d'une large unité populaire : ouvriers, employés, petits commerçants, architectes progressistes.

RÉCIT D'UNE SAISIE

Quand L. a été saisie, elle était au chômage depuis un an. Son mari, invalide de guerre, était hospitalisé depuis plusieurs mois. Ils avaient encore un enfant à charge. Leur seul revenu, la pension d'invalidité de 2.500 F par trimestre sur laquelle l'hôpital retenait 500 F pour frais d'hospitalisation. Depuis L. aurait dû être expulsée. La mobilisation du comité pour l'emploi, contre le chômage et la vie chère a permis d'empêcher jusqu'à maintenant cette expulsion.

«Ils m'ont saisie pour un trousseau de linge acheté à crédit. Je n'avais payé que les deux premières traites. Pour 600 F de dettes, ils m'ont tout saisi». «Ils», c'est l'huissier et le commissaire de police.

«A onze heures du matin, ils ont tapé à la porte. J'ai

ouvert. Ils avaient avec eux deux déménageurs et un serrurier - au cas où je ne sois pas là -.

— Voilà, Mme D., on vient pour la saisie !

Ils sont entrés tout droit à la salle à manger et ils ont commencé à démonter ma table. Ça a été vite fait. On voit qu'ils ont l'habitude... Je savais qu'après, ça serait le tour du buffet. Quand on a 58 ans, qu'on a trimé toute sa vie et que l'on voit tout partir parce qu'on est au chômage, tu sais, c'est pas supportable !

— Je ne vous laisserai pas prendre mes meubles !

Alors j'ai arraché les tiroirs de mon buffet. Je les ai cassés contre le mur. Avec un marteau, j'ai enfoncé les portes, j'ai fendu la glace de mon armoire. J'aimais mieux tout casser que savoir qu'ils

se graisseraient encore les pattes en les vendant.

— Si vous ne vous calmez pas, je vous embarque, menaçait le commissaire.

Et ils continuaient à vider et à démonter les meubles, les uns après les autres : toute ma vaisselle, tout mon linge à travers la maison... et la vaisselle, ils m'en ont cassé la moitié. En les voyant faire, je sentais que je devenais folle. J'aurais voulu sauter du balcon. Alors j'ai empoigné l'huissier par le col - dans ces moments-là, on ne sait plus ce qu'on fait -.

— Tout Monsieur que vous êtes, vous ne m'impressionnez pas. Un jour, on règlera nos comptes. Un jour, ce que vous faites là, ça ne se verra plus !

Pour 600 F de dettes, ils m'ont laissé deux sommiers, une petite table, quatre chaises et ma cuisinière.

DANS NOTRE COURRIER

VIE QUOTIDIENNE

Une information piteuse, mais révélatrice, diffusée vendredi sur «France Culture» à 12 h 45 : le président de «l'âge et la vie», expo-manifestation faite en ce moment à Paris en «faveur» soi-disant des personnes âgées, a fait état des statistiques suivantes :

«L'espérance de vie d'un O.S. est actuellement de 61 ans..., celle d'un instituteur est de 72 ans».

Ce «brave jeune homme, président...» a eu la décence - ou n'a pas eu le courage - de donner les chiffres concernant sa propre classe : ceux se rapportant à l'espérance de vie des chefs et propriétaires d'entreprises (l'échantillon portait sur 1000 O.S. et 1000 instituteurs).

Les conclusions qu'il en tirait étaient «l'inégalité des hommes devant la mort...» Quel dommage qu'il n'ait pas fait les mêmes statistiques pour les salaires, et les instances de décisions auxquelles les membres des différentes classes ont accès, pour les mettre en parallèle...

Ce que nous concluerons en tout cas quant à nous, c'est bien que le capital tue les ouvriers juste au moment où ils vont être en retraite... à 61 ans. Tous les beaux discours sur l'ennui de la retraite, la «gestion du temps humain dans laquelle les vieux ne sont plus aidés...» et ceux de l'homme devant la mort, tombent du même coup pour reprendre leur dimension dans la lutte des classes.

Les capitalistes nous tuent à petit feu en nous faisant travailler pour eux jusqu'à l'épuisement. La seule «liberté de temps»... qu'ils nous laissent, c'est la tombe !...

P.B. Employé, au chômage
Paris 18^e

LUTTE 6f. SANTÉ SECURITE



COMITE DE LIAISON ET D'INFORMATION SUR LA SANTE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La brochure du CLISACT (64 pages) vient de paraître. A son sommaire, les dossiers des Assises sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, différentes études et témoignages sur la sécurité, les actions et les buts du CLISACT.

Commander-là au CLISACT : 56, rue des Guipons
94 800 Villejuif - 6 F + 2 F de port

En Albanie, la classe ouvrière et le peuple construisent le Socialisme

RÉUNION-DÉBAT : VENDREDI 11 JUIN - 20 H 30
Salle communale - 9 rue Saint-Saens
Résidence du Bois des Roches - St Michel sur Orge
LE COMITÉ DE ST MICHEL/STE GENEVIÈVE DES
AMITIÉS FRANCO-ALBANAISES

- montage diapositives sur un voyage en Albanie.
- Film : «Villes nouvelles, hommes nouveaux».
- Exposition de panneaux explicatifs sur le projet de constitution.
- Débat.
- Préparation collective du voyage de cet été en Albanie.

PARMI VOS LETTRES

REFUS D'OBÉISSANCE :

DEUX ANS DE PRISON FERME !

Vendredi 4 juin 1976, était jugé au T.P.F.A. de Rennes, Daniel Hoareau, originaire de la Réunion, sous l'inculpation de refus d'obéissance. Il est incarcéré depuis le 3 février.

Daniel refuse de porter l'uniforme parce que, dit-il : «Je me sens beaucoup plus utile à la Réunion qu'à l'armée, encore moins à elle qui m'a matraqué et elle est l'un des piliers du colonialisme à la Réunion».

Daniel se réclame ensuite pacifiste et internationaliste.

Le président lui demande s'il est non-violent par principe, Daniel répond : «Quand un peuple à quelque chose à défendre, il en prend les moyens, je m'armerai contre celui qui m'opprime».

Il conteste l'exactitude des renseignements fournis par le tribunal qui le traite de paresseux puisqu'il n'a pas travaillé pendant les six mois écoulés entre la fin de sa scolarité et son appel sous le drapeau français. En fait, il travaillait chez son père à la récolte de la canne à sucre et, entre temps, comme moniteur bénévo-

le dans un centre aéré. (...)

Selon son habitude, le commissaire du gouvernement s'appuyant sur les conclusions du psychiatre militaire, parle d'immaturité, de narcissisme et d'hystéro-paranoïa de l'accusé et tente de faire passer un militant politique pour un sujet présentant de graves anomalies mentales, mais qui demeure pleinement responsable et accessible à la peine maximale d'incarcération.

L'accusé prend la parole de nouveau, accuse la

justice militaire d'être une justice d'exception, une justice bidon : «Je n'ai accepté de venir devant ce tribunal dégueulasse que parce que ma qualité de Réunionnais me permet de dire quelque chose de nouveau».

Après une courte délibération, le tribunal condamne Daniel à deux ans de prison ferme, ne lui reconnaissant pas de circonstances atténuantes.

Vous pouvez lui écrire : Daniel Hoareau - maison d'arrêt - 56 bd Jacques Cartier - 35 000 RENNES

ENTRAÎNEMENT MILITAIRE DANS LE GERS

GASPILLAGE ET MÉPRIS DES PAYSANS

Mardi matin 9 heures au-dessus d'un coin de la campagne gersoise, un bruit assourdissant de réacteurs d'avions ! Personne ne bouge, il en passe très souvent et il n'est pas rare que les bangs soniques fassent tout trembler.

Mais mardi, c'était un comble : par petits groupes de deux, «Mirages, Mystères 4» et autres défilaient toutes les 10 minutes et cela jusqu'à 13 h 30.

Une chose paraissait bizarre : ils passaient tous au même endroit.

A regarder de plus près, on pouvait voir arriver les avions à une hauteur de 1000m envi-

ron et à un moment donné, ils plongeaient dans un vallon presque à la verticale et repartaient en rase-mottes au point le plus bas : 20 à 30 m.

En allant voir de plus près encore, on découvrait dans un chemin de campagne, un officier et trois sous-officiers de l'armée de l'air ; ils surveillaient les opérations, ils avaient étendu une bache blanche par terre en guise de cible pour les avions.

Ce carrousel qui pouvait paraître inoffensif était en réalité un exercice de tir fictif dans un cadre réel.

C'était vraiment sinistre, on pouvait vraiment se demander à quoi cela peut bien servir sinon à impressionner ceux qui penseraient à résis-

ter à la répression. Car nous savons bien que des terrains militaires sont réservés à cet usage. Le danger d'un accident n'était pas à écarter à cause des collines.

Les paysans n'ont pas très bien compris ce qui se passait ; ils n'avaient pas été avertis. Leur réflexion *unanime* :

«C'est dégueulasse, on paye le carburant si cher et eux ils le foutent en l'air. Combien de petits paysans ont dit : «Avec ce qu'il brûle celui-là aujourd'hui, je tourne avec mon tracteur et ma voiture pendant des mois !»

Au mois d'avril, l'armée de terre a fait des manœuvres

dans la région en vue de la popularisation de l'armée. Ce fut un nouvel échec car la chose avait été essayée cet hiver.

A cette saison, les récoltes sont bien en vue et les paysans voient mal et avec juste raison, les paras atterrir n'importe où. S'ils venaient nous aider, plutôt, disent-ils !

Les petits et moyens paysans sont très sensibles et comprennent très bien le fait que la société entretient des parasites et qu'ils en sont les victimes deux fois : 1- Ils doivent produire pour les payer ; 2- Ils doivent subir leur volonté ou leurs ordres. «militaires, fonctionnaires, flics, employés divers...»

LA CONDAMNATION DE BERNARDET :

FAIRE RECULER LA BOURGEOISIE JUSQU'AU BOUT !

Samedi dernier, le tribunal qui avait jugé Philippe Bernardet pour «outrage à agent», l'a condamné à 500 F d'amende. Bernardet avait pris la défense de deux travailleurs immigrés, «coupables» de ne pas posséder de titre de transport dans le métro, face à la police. Il avait demandé à un policier intervenu, alors qu'il n'était pas en fonction, à quel titre il se permettait une telle attitude et manifesté son intention de signaler le fait à l'Inspection Générale des Services de Police. Il avait aussi pris position pour la gratuité des transports en commun pour les travailleurs et les chômeurs.

Le comité de soutien créé à cette occasion a collecté des centaines de signatures de syndicalistes, de sections syndicales, d'enseignants pour exiger la relaxe. A l'occasion du jugement, il nous

fait parvenir un communiqué, dont voici quelques extraits :

«Le 29 mai, lors de l'audience, Philippe Bernardet avait rappelé les motifs de son acte : mettre à la disposition de la population la connaissance des quelques droits dont elle dispose en vue du contrôle des agissements des forces de l'ordre. D'emblée, les positions politiques étaient affirmées clairement.

Le substitut du procureur fit alors un réquisitoire déplorable sur «l'utopie» de la gratuité des transports, «l'exploitation nécessitant toujours l'amortissement du capital» ! Il s'était emporté sur les mobiles politiques revendiqués par le camarade accusé, et réclamé «la plus grande sévérité du tribunal et l'application la

plus ferme de la loi», une peine de prison avec sursis. (...)

Ce samedi 5 juin, le tribunal, après une semaine de «réflexion», en a délibéré autrement, en reconnaissant Bernardet coupable «d'outrage à agent», mais faisant état «de larges circonstances atténuantes», et en ne le condamnant qu'à 500 F d'amende. Les attendus du jugement ne seront connus que cette semaine, mais d'ores et déjà, nous pouvons affirmer que la bourgeoisie a reculé.

Il faut cependant lui imposer la reconnaissance de nos droits en obtenant la relaxe. Pour cela, il faut se tenir prêt à aller en Appel, voire même en Cassation pour statuer définitivement, car là aussi se joue la bataille pour la sauvegarde des libertés démocratiques.

Pour poursuivre le soutien, il est utile de continuer à envoyer motions et pétitions de soutien à APLP (P. Bernardet) BP60 75721 Paris Cédex 15.»

Le Quotidien du Peuple
Publication du PCRmi
Adresse Postale : BP 225
75924 Paris Cédex 19
CCP n° 23 132 48 F Paris
Dir. de Pub. : Y. Chevet - Imp. IPCC Paris
Distr. par les NMPP - CP : 56942

Juridique

LA PROTECTION (fin) DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Travailleurs, syndicalistes, délégués, pour tout renseignement complémentaire, ou pour faire connaître votre point de vue, vos démêlés avec la justice patronale, et ainsi faire bénéficier les lec-

teurs du «Quotidien» de votre expérience. Prenez contact par lettre ou par téléphone avec Yves BEAUMONT, service juridique du «Quotidien du Peuple».

L'affaire Fleurence

Comme les divers recours en matière de licenciement de délégués sont complexes, il nous a paru utile de les illustrer en racontant une affaire exemplaire. Celle-ci a par ailleurs l'avantage de montrer comment la justice fonctionne au service du patronat.

Pierre Fleurence était comptable aux Acéries du Forez depuis 1964, était désigné délégué syndical CFDT en septembre 1968.

Dès octobre 1968, le patron, hostile à tout fonctionnement d'une section syndicale, imaginait la suppression du poste de Fleurence en raison de difficultés économiques et demandait l'autorisation de le licencier. L'inspecteur du travail refuse cette autorisation. Qu'à cela ne tienne, le patron demande dès le mois de septembre au conseil des prud'hommes la résolution du contrat de travail de Fleurence. Le conseil refusait.

Sans se décourager, le patron cherche alors à contraindre Fleurence à faire des multiplications et des divisions inutiles sans machine à calculer (15.400 du 6 janvier au 16 mars 1969 !) et en le tenant systématiquement à l'écart de tout le personnel. Fleurence et la CFDT attaquent le patron Bosc pour entrave : il est condamné à 500 F d'amende et à des dommages et intérêts pour discrimination abusive. Il fait appel et perd en appel. Il fait un pourvoi en cassation et perd en cassation (décembre 1970).

Par ailleurs, en mars 1969, la direction demande l'autorisation d'inclure Fleurence dans un licenciement collectif. Le 7 mai, l'inspecteur donne l'autorisation. Le 14, Fleurence est licencié avec préavis et indemnité. Fleurence fait alors un recours hiérarchique devant le ministre. Le 26 septembre 1969, le ministre annule la décision de l'inspecteur. Fleurence demande sa réintégration, qui lui est refusée le

30 septembre. Le patron demande au tribunal administratif l'annulation de la décision du ministre.

Fleurence demande des dommages et intérêts et la réintégration au conseil des prud'hommes. Il obtient 5 000 F de dommages et intérêts, plus les salaires depuis le 26 septembre jusqu'au jour du jugement, soit 9 800 F. De plus il obtient que le tribunal ordonne sa réintégration avec une astreinte de 200 F par jour de retard. Le patron fait appel et la Cour d'appel (23 juin 1970) décide de surseoir à statuer tant que le juge administratif n'aura pas décidé si l'autorisation est régulière ou non.

Le 28 juillet 1972, le tribunal administratif annule la décision du ministre. Fleurence fait immédiatement appel devant le Conseil d'Etat. Celui-ci annule la décision du tribunal administratif le 31 janvier 1975. L'autorisation de licenciement est donc définitivement refusée et la Cour d'appel

peut statuer sur la demande de réintégration.

Dans un arrêt du 1er juillet 1975, la cour ordonne la réintégration de Fleurence, avec une astreinte de 200 F par jour de retard. Elle condamne en outre le patron à lui payer les salaires dus depuis le 26 septembre 1969 jusqu'au jour de sa réintégration effective. Il aura fallu 6 ans pour que la justice bourgeoise se décide enfin à donner une réponse, 6 ans pendant lesquels Fleurence se trouvait dans une situation matérielle pour le moins incertaine.

Et l'affaire n'est pas finie. Fleurence avait été réintégré depuis quelques heures que déjà le patron le mettait en congé payé. Puis il le licenciat à nouveau pour suppression de poste et le dispensait d'exécuter son préavis. Et on essaie de nous faire croire que la justice est objective, neutre et au-dessus des classes !

Y. BEAUMONT

MERCREDI 9 JUIN 1976

TF 1

18 h 10 - L'île aux enfants
18 h 30 - A la bonne heure
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Une minute pour les femmes
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Larguez les amarres
21 h 50 - En vouloir ou pas ?
22 h 50 - Journal

A 2

18 h 15 - Le palmarès des enfants
18 h 30 - TV Service
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
20 h 30 - L'homme de fer Les professionnels
21 h 30 - C'est à dire
23 h 00 - Journal

FR 3

19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Que vienne la nuit
22 h 45 - Journal

* Dans le cadre de leurs émissions médicales, Igor Barrère et Etienne Lalou ont réalisé, à la maternité de l'hôpital Antoine Bécère à Clamart, un reportage consacré à l'attitude des femmes face à la contraception et l'avortement. Ce reportage comprend une séquence présentant un avortement réalisé par la méthode Karman.

feuilleton

HON DAT

DE ANH DUC

RÉSUMÉ :

Pendant que les soldats se mutinaient, le commandant Sang a fait emmurer la grotte.

46^e ÉPISODE

DATE EST TUÉ

Après le grenadage, les guérilleros revinrent vers leurs positions. Ils devaient marcher en tatonnant, car aucune lueur ne venait plus de l'ouverture pour les guider.

- Pourquoi cette subite obscurité ? remarqua Dat.

- Bizarre, ça ! firent Ngan et Quyen.
- Restez-là, vous autres ! reprit Dat. Laissez-moi aller d'abord aux nouvelles.

Dat s'accroupit sur le sol. Tenant sa carabine déjà armée d'une main, il s'avança en tâtant les parois de l'autre. Il progressa lentement dans l'obscurité opaque et parvint ainsi jusqu'à la muraille. Il reconnut au toucher les briques empilées et aussi le ciment frais entre les interstices. Il poussa de toutes ses forces sans pouvoir ébranler le mur. Affolé, il murmura :

- Ils nous ont emmurés, ma parole !
Il revint sur ses pas en criant :
- Venez voir, vous autres !
- Qu'y a-t-il ?
- Ils ont emmuré la grotte !
- Quoi ?
- Ils ont emmuré la grotte avec des briques !
Hai Thep se porta en avant :
- C'est ainsi, dit-il. Ils ont lancé des grenades dans ce but. Le ciment n'a pas encore eu le temps de prendre, on peut facilement en venir bout. Allons voir !

- Restez là, dit Ngan, c'est notre affaire.
Ngan, Quyen et Ba Ren accompagnèrent Dat et durent se rendre compte de la véracité de ses dires.



- Laissez-moi faire ! dit Dat.

Il enleva le ciment avec ses doigts et retira une brique sans trop de difficulté. Ngan fit de même de son côté après avoir regardé comment son camarade s'y était pris. Dat travailla rapidement et acheva bientôt de retirer la dernière brique. La lumière entra aussitôt dans la grotte.

- Enfin ! fit Dat.

Une pétarade se fit entendre. Dat eut juste le temps de crier sa douleur avant de s'écrouler aux pieds de Ngan qui s'empressa de le prendre dans ses bras. le jeune homme promena ses mains sur le visage ensanglanté de Dat en l'appelant.

- Dat ! m'entends-tu ?

Comme le blessé ne répondit pas, Ngan mit la main sur son cœur : il avait cessé de battre. Terrassé par la douleur, Ngan garda un silence consterné. L'ennemi continuait à tirer par le trou que Dat venait de creuser dans le mur. Au milieu du vacarme il semblait entendre la voix du mort qui lui disait :

- Je n'aime rien tant que les papayes assaisonnées de crevettes. Chaque fois que je rentre la voir, grand-maman m'en donne à manger à satiété.

Quyen pendant ce temps restait muette de douleur. Puis elle chercha à tâtons la carabine de Dat et examina son chargeur. Retenant son souffle elle attendait que la fusillade cessât pour couler rapidement un regard au dehors. Un soldat était là en train de recharger sa Thompson. Quyen braqua son arme et fit immédiatement feu. On entendit des cris de douleurs au dehors. Quyen reprit sa place à côté du trou. N'entendant plus rien, elle se dit « Il est fauché, un autre va le remplacer ! ». Des coups de Garant se firent bientôt entendre. Des briques volaient en éclats. « Quand tu auras vidé ton chargeur, ce sera mon tour ! ». Au huitième coup, elle vint lâcher une balle à travers le trou. On entendit des cris et un remue-ménage. Puis le silence.

- Il faut s'y mettre tout de suite, dit Ba Ren, avant que le ciment durcisse.

- C'est juste. Mais pas besoin de tout faire écrouler. Il suffit de quelques trous qui nous serviront de créneaux.

- Bravo !

(à suivre)

OU VA L'ALLEMAGNE

«LA LIBERTÉ DE LA PRESSE» : L'AUTO-CENSURE

Un climat général de suspicion et d'atmosphère de dénonciation et d'intimidation dues aux interdictions professionnelles ont trouvé aussi leur écho dans les mass média. Des rédacteurs critiquant le régime sont obligés de se plier aux pressions ou perdent leur travail. Une terreur psychologique règne dans les maisons de radio. Sous le signe de la liberté d'expression, l'auto-censure est devenue la règle.

Le moyen d'information le plus important, la télévision, est contrôlé directement par les partis politiques.

Jusqu'en 1972, l'obligation faite aux chaînes de radio en RFA de garantir l'expression, bien que limitée, de courants politiques et idéologiques différents. Sous l'influence de la révolte étudiante les émissions critiquant le système capitaliste étaient tolérées et avaient même pris une place considérable à la radio. Il n'y avait encore guère de pressions sur le travail journalistique. Mais après les élections fédérales en 72, la situation commence à changer. La CDU (chrétiens-démocrates) d'abord, ensuite les autres partis politiques (SPD et FDP) exercent une pression de plus en plus directe sur le contenu des émissions. Avec l'aggravation de la crise, la consigne était donnée de ne pas «diaboliser l'image de l'entrepreneur». Il n'était plus possible de décrire la vie des ouvriers, par exemple, leurs conditions de travail, leur exploitation sans donner dans la même émission la parole aux patrons sous prétexte d'un journalisme «neutre et équilibré».

Aujourd'hui, la mise au pas des mass média est pratiquement terminée, les journalistes se sont soumis ou ont été éliminés. Les contrôles politiques sont très sévères. Lors des retransmissions en direct, on intervient immédiatement lorsqu'un des participants fait des déclarations critiques, on lui retire la parole et dans un cas extrême, on coupe la technique. Les autres émissions sont écoutées. L'Union Patronale établit des «listes noires» sur la base de ces écoutes et

dénonce les journalistes trop progressistes. Par exemple, un journaliste du «Studio Mainz» de l'émetteur SWF avait fait un reportage sur le dit «petit procès de la RAF» à Kaiserslautern. Après son retour du procès, on l'informait qu'il était immédiatement licencié. Lors d'un entretien avec un des avocats, la police l'avait observé et dénoncé. Le journaliste lui-même avait déclaré que cet entretien d'information avait été complètement inoffensif et nécessaire par son travail.

Des pressions économiques, les menaces de licenciement poussent les journalistes allemands à une auto-censure dont la forme est peut-être plus subtile mais aussi efficace qu'une censure ouverte.

En République Fédérale d'Allemagne, ce sont les Länder (1) qui ont l'autorité sur les affaires culturelles et en conséquence sur la radio-diffusion et la télévision. Chaque Land possède son propre émetteur. Ces maisons de radio ont un statut d'institutions publiques, officiellement indépendantes des partis politiques, leurs intendants et autres dirigeants sont nommés par les Parlements des Länder. Mais de fait, les trois principaux partis bourgeois qui y sont présents, répartissent ces postes entre eux et contrôlent ainsi directement les émetteurs.

(1) La RFA est divisée en plusieurs Länder (états) ayant chacun un gouvernement et un parlement propre.

—QdP : Quel rôle jouent les mass média en Allemagne ? Comment est-on arrivé à la situation actuelle ?

—Jürgen Roth : Les mass média, c'est essentiellement la télévision ; la radio joue un rôle de moindre importance. Les nouvelles diffusées viennent presque exclusivement du gouvernement ou de ses alentours.

Depuis 1972, une analyse politique du système en RFA ou d'un pays du

INTERVIEW DE JÜRGEN ROTH, ÉCRIVAIN ET COLLABORATEUR LIBRE AU WDR, L'ÉMETTEUR DU LAND DE RHÉNANIE-WESTPHALIE

Tiers Monde est devenue impossible sauf à condition qu'on dénonce toute sorte de violence.

Je me rappelle, par exemple, une émission de 1974 sur «l'humanisation du travail» que nous avons critiquée parce qu'elle ne sert pas aux travailleurs mais à l'augmentation de la productivité et du profit. On était allé déjà trop loin !

L'autocensure a pris une ampleur considérable. Ainsi, on faisait compren-

dre aux collaborateurs libres qu'il fallait s'exprimer avec plus de prudence. Un mot comme capitalisme n'était plus à utiliser.

—QdP : Quelles sont les pressions exercées sur des journalistes et comment la gauche a-t-elle été éliminée ?

—J.R. : Il y a deux types de journalistes à la radio : les collaborateurs libres avec des contrats limités à un travail précis et les rédacteurs employés.

Cette élimination de la gauche s'est faite par deux biais essentiellement. Premièrement par une critique formelle, par exemple, du style linguistique. Le deuxième facteur était la suppression des émissions politiques et leur remplacement par des émissions musicales. Griva et Stern, deux rédacteurs au WDR (émetteur du Land Rhénanie-Westphalie) se sont vus privés de 80 % du temps de leurs émissions au profit d'émissions musicales, sportives ou d'informations générales. Ainsi, on a éliminé une grande partie de ce qu'il y avait de contestataire. Les limites de travail sont très étroites. On exige du journaliste qu'il se borne à décrire une situation, sans faire de critique. Cela concerne

même les reportages à l'étranger.

Moi, par exemple, je travaille en ce moment sur la Turquie. Je peux décrire la terreur fasciste en tant que telle sans difficultés. Je peux parler du fait qu'on assassine des gens dans la rue et je peux parler des tortures. Mais je ne dois pas appeler cet état de fait «terreur fasciste». Pour la RFA, c'est pareil. Il y a des directives claires du directeur de ne pas utiliser le terme «Berufsverbot» (interdiction professionnelle). De même, on ne doit pas parler des prisonniers politiques sauf dans des termes comme «terroristes», «anarchistes» ou «criminels».

Un collaborateur libre qui ne se tient pas à ces limites reçoit la première fois un avertissement lui signifiant que l'on n'accepte plus de travailler avec lui s'il ne s'aligne pas. S'il continue, il est mis à la porte sans beaucoup de problèmes puisque son contrat est toujours limité à une émission précise. On leur retire ainsi leur moyen d'existence.

Quand cela arrive à un rédacteur avec un contrat normal, soit il est licencié, soit transféré dans un autre département, celui des sciences naturelles, par exemple, comme c'est récemment arrivé au WDR. Mais ces cas sont rares. La plupart des rédacteurs se sont pliés aux pressions.

—QdP : N'y avait-il pas de résistances à ces mesures ?

—J.R. : Il n'y a que très peu de journalistes qui se sont opposés. Dans quelques cas individuels, l'Union des Écrivains a envoyé une lettre de protestation, c'était le maximum. Une grève contre l'émetteur n'était jamais possible. La concurrence est très grande et sape la solidarité. Surtout, les collaborateurs libres ont peur de se trouver définitivement mis à la porte s'ils font grève.



L'intendant (directeur) de la 2^e chaîne, Holzamer

FAIRE DE CHAQUE TÉLÉSPECTATEUR UN INDIC !

La télévision allemande n'organise pas seulement la chasse aux sorcières dans ses propres rangs, mais elle est largement utilisée pour créer un climat de suspicion et d'espionnage dans toute la population. Depuis plusieurs années déjà, la deuxième chaîne allemande retransmet une émission très «populaire». A l'aide de petits films, de photos de criminels recherchés, on appelle la population à jouer aux détectives. Au début, se limitant aux assassinats, les réalisateurs organisent aujourd'hui la chasse aux petits voleurs et aux «terroristes». On crée ainsi un climat d'hystérie et de dénonciation dans la population. Si ces émissions spéciales sont encore peu fréquentes, la chasse aux anarchistes est tout de même organisée systématiquement à travers les différentes émissions. Lors de l'enlèvement de Peter

Lorenz, dirigeant de l'opposition chrétienne-démocrate à Berlin, la «demande d'aide» de la police retransmise par la télévision et la radio a provoqué une foule de «dénonciations anonymes» (8 000 !) : «Dans la maison d'à côté, il y a un type louche», c'était le genre d'indications qui ont mené ainsi à des rafles de quartiers entiers.

Tout récemment encore, après une manifestation violente à Francfort où un policier a été blessé par un cocktail molotov, la télévision a diffusé les photos de quatorze personnes présumées coupables en demandant des indications de la population. Déjà le lendemain, treize des inculpés ont dû être libérés, le dernier, l'étudiant Gérard Streiker, quelques jours plus tard, tant était flagrante l'absence de preuves de la police.